

EN BIEF

BULLETIN MUNICIPAL DE RIVES-D'AUTISE



DÉCEMBRE 2023 





Au fil des mois et des évènements qui ont rayonné dans notre commune, toutes les générations se sont rassemblées autour de la Fête de la Meunerie, de Rives d'Autis'amuse, du 13 juillet, des Estivales de Caractère, d'Octobre Rose ... mais aussi lors du voyage à Paris pour le CME et les élus.



SOMMAIRE

ARRÊT SUR IMAGES

VIE COMMUNALE

Mot du Maire 4
Principales décisions du Conseil Municipal 6
Commissions municipales 14
Conseil Municipal des Enfants 20
Service périscolaire 21
Bibliothèque municipale 22

VIE SCOLAIRE

École publique de Rives-d'Autise 24
École privée Saint-Ambroise 26
Amicale de l'école de Rives-d'Autise 28
OGEC de l'école Saint-Ambroise 29

VIE ASSOCIATIVE

Football Club Nieul-Maillezais-les-Autises 30
Basket Club Nieul-Oulmes-Bouillé-Courdault 31
Amicale des retraités de Nieul-sur-l'Autise 32
L'âge d'or rencontres loisirs d'Oulmes 33
Association Sportive de Badminton de l'Autise 33
APPMA « Le dimanche du travailleur » 34
Amicale Laïque Rives-d'Autise-Bouillé-Courdault 35
Association Théâtre Culture et Loisirs d'Oulmes 35
La cabane pirouette 36
CATM - ATPG - Anciens combattants de Rives-d'Autise 37
Cyclo Autisien 37
La pétanque Oulmes-Bouillé-Courdault 38
La Saint-Hubert de Nieul-sur-l'Autise 38
Association de chasse d'Oulmes 39
Culture Loisirs Autise 40
Le Jarlingon 41
Punch 85 41
Théo Contr'Atax 42
Les Gueurnivelles 42
Comité de la Fête de la Meunerie 43
Répertoire des associations 42

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Répertoire des professionnels 46
Mission locale du Sud-Vendée 51
Le Nid des aidants 51
Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise 52
Maison de la Meunerie 53
ASSAD 54
CCAS 55
Recensement 55
Démarches d'urbanisme 56
Papiers d'identité 57
Nouveau à Rives-d'Autise 58
État civil 60
Contacts utiles 61

HISTOIRE

Gaston Sabouraud, un héritier nieulais 62

EN BIEF

Bulletin municipal de la ville de Rives-d'Autise ■ Décembre 2023

Responsable de publication : Michel BOSSARD, Maire

Comité de rédaction : Commission Communication

Mise en page : Agence de communication STENDY MALLET - 140 Rue de Fontenay 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE

Tirage en 1 000 exemplaires

SUIVEZ LA VIE COMMUNALE ÉGALEMENT SUR

www.rives-autise.fr

@Rivesdautise

et sur l'application IntraMuros



MOT DU MAIRE



L'année 2023 se termine et avec elle, le contexte météorologique qui fait penser qu'au cours des années à venir, notre climat va évoluer.

Entre la chaleur et la canicule d'une partie de l'été, et les pluies abondantes de l'automne, la météo est fort changeante, mais heureusement par rapport à certaines régions de France, à certains territoires proches, nous avons peu eu à subir les inondations importantes qui dégradent habitations et locaux.

De plus, il faut ajouter à cela le séisme de mi-juin qui par deux fois a ébranlé le Sud-Vendée. Pour votre information, nos services ont dirigé plus de cinquante dossiers vers la Sous-Préfecture et nous attendons, comme vous, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour que les assurances et l'Etat prennent en compte les dégâts occasionnés. C'est une procédure souvent longue, patience.

Pour ces démarches, comme pour de nombreuses autres, les élus, vos élus, et les services administratifs sont à vos côtés, et ils sont toujours présents car la loi attribue au Maire, l'autorité administrative et la fonction d'officier de police judiciaire. Tout ce qui trouble la vie quotidienne de la commune finit sur le bureau du Maire et des adjoints. C'est un rôle important et parfois il en ressort un sentiment d'impuissance sur lequel l'Etat va devoir agir rapidement. Un expert a écrit « *les élus sont le dernier rempart contre la désagrégation de tout ce qui fait la société* ».

Cette société, elle part de la commune, de sa gestion, de la mise en œuvre de son budget, d'engager les investissements nécessaires au développement de la vie locale et de nombreux dossiers passionnants à suivre et à mettre en place avec le levier indispensable de l'intercommunalité. Il faut reconnaître que nous souffrons de l'empilement des strates et démarches administratives.

Pour revenir à Rives-d'Autise, c'est avec plaisir que nous voyons la vie associative retrouver un rythme qui correspond à l'avant-Covid : Fête de la Meunerie, Rives-d'Autis'amuse, les manifestations organisées par nos associations, ont été une réussite permettant de se retrouver dans la convivialité. Merci à vous, les bénévoles, pour votre implication.

2023, c'est aussi quelques changements à la tête de nos commerces et services avec également la création de nouvelles activités. Je souhaite une pleine réussite aux uns et aux autres, ils font le dynamisme de la commune que l'on peut retrouver dans les réservations rapides des lots à acquérir dans le lotissement des « Roches Blanches » et dans les ventes de terrains de particuliers sur l'ensemble du territoire. La demande en logements est importante, à nous d'y réfléchir.

Je ne peux pas, dans mon propos, passer sous silence la situation internationale à ce jour (*fin novembre, ndlr*). Comment peut-on accepter, qu'au nom de je ne sais quelle conviction, on massacre ou égorge plus de mille personnes : enfants, femmes, hommes, personnes âgées,... Ce sont des images insoutenables de l'attaque d'un peuple par des extrémistes sans foi ni loi.

Comment accepter ces actes antisémites ou ces affichages racistes sur les murs de notre pays. Ceux qui veulent vivre sur notre territoire doivent en respecter les règles et le mode de vie. Notre justice doit être ferme.

Notre ruralité a cette chance encore de pouvoir bénéficier d'un certain respect de la vie telle qu'on la souhaite. Profitons-en et confortons les échanges entre les générations.

Noël et le Nouvel An, c'est demain, et 2024 va s'ouvrir devant nous, avec les agents des services de la commune qui oeuvrent avec conscience professionnelle pour Rives-d'Autise, en lien avec les maires délégués et l'ensemble des élus.

Je vous souhaite que cette fin d'année soit riche de bonheur avec vos familles et vos amis, qu'elle vous apporte de l'optimisme pour l'année qui s'ouvre devant vous.

Bonnes fêtes et bonne année à toutes et tous.

Michel BOSSARD
Maire de Rives-d'Autise



2023 touche à sa fin. Cette année a été animée par le souhait de l'équipe municipale de conserver le dynamisme de notre commune rurale, en accueillant de nouveaux arrivants parmi les Autisiens, les commerçants et au sein des entreprises. En leur souhaitant la bienvenue, nous avons à cœur qu'ils puissent s'impliquer dans la vie communale au sein des associations ainsi qu'au rythme des différentes manifestations qui se déroulent sur notre territoire. Ce dynamisme est également fort apprécié par les touristes qui découvrent et parfois redécouvrent le patrimoine qui nous entoure, en témoigne la très bonne fréquentation de l'aire de camping-cars ainsi que des sites remarquables.

Le dynamisme a également été au cœur de nos préoccupations envers les jeunes Autisiens avec le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants et la concrétisation de projets qu'ils ont su mener à terme : rencontre intergénérationnelle, installation de cendriers et de sacs à déjection, tyrolienne,... Les élèves de nos écoles ont également pu bénéficier et continueront de pouvoir utiliser le bassin mobile de natation qui a pris place à proximité du complexe sportif. Projet innovant qui a permis de répondre à un besoin en faveur des enfants de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise.

Si ce dynamisme a pu être confronté à certains arrêts d'activité sur notre commune, les projets municipaux ne manquent pas pour permettre à Rives-d'Autise de conserver son attractivité, avec le souhait de répondre aux besoins des Autisiens, à hauteur des capacités communales. Des travaux réalisés sur nos bâtiments ainsi que nos installations sont en cours, et d'autres sont à l'étude, avec le souhait de conserver et améliorer le cadre de vie sur notre territoire.

À l'aube de 2024, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année entourées de vos proches, agrémentées de belles rencontres et de projets à concrétiser.



Mélanie MOINARD
Maire déléguée de
Nieul-sur-l'Autise



Philippe GÉROME
Maire délégué
d'Oulmes

HOMMAGE

Louis MOINARD, Sénateur et Maire honoraire de la commune de Nieul-sur-l'Autise, nous a quitté le 29 mai dernier, jour de la Fête de la Meunerie, pour laquelle il avait beaucoup donné, tout un symbole.

Louis, membre de la Légion d'Honneur, de par ses différentes fonctions : Maire, Conseiller Général et Sénateur, est toujours resté accessible et disponible pour les uns et pour les autres, en gardant les convictions et le sens du partage qui n'ont cessé de l'animer.

Retiré de la vie publique, il avait le respect et l'affection de tous.

« Il faut savoir grandir où l'on a été semé » (Louis MOINARD)

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

Le Conseil municipal décide :

- 1 - de contractualiser un emprunt bancaire, auprès du Crédit Agricole pour un montant de 400 000 €, remboursable sur 15 ans, dans le cadre des travaux de restauration de l'Auberge des Artistes.
- 2 - de rembourser les forfaits de transport scolaire pour l'année scolaire 2022-2023, en faveur des familles utilisant ce service à hauteur de :
 - la totalité pour les élèves empruntant la navette entre les deux sites de l'école de Rives-d'Autise.
 - la moitié pour les élèves de l'école Saint-Ambroise de Rives-d'Autise empruntant le circuit scolaire.
- 3 - de modifier le temps de travail de deux postes d'agents communaux, et de valider l'organigramme des services de la commune de Rives-d'Autise.

SÉANCE DU 16 JANVIER 2023

Le Conseil municipal décide :

- 1 - de solliciter une subvention au titre de la DETR/DSIL à hauteur de 50 % du montant des travaux, soit 72 400 € HT, pour la rénovation et le réaménagement du secrétariat de la mairie sur le site de Nieul-sur-l'Autise.
- 2 - de fixer le loyer à 190 € par mois charges comprises, à compter du 1^{er} février 2023, pour la mise à disposition du local situé au 11-13 rue de la Poste à Madame Claire-Odile BEAUVALLET, infirmière ASALEE.
- 3 - de fixer le loyer à 145 € par mois charges comprises, à compter du 1^{er} février 2023, pour la mise à disposition du local situé au 11-13 rue de la Poste à Madame Carole HENRY, hypnothérapeute.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2023

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'adopter le principe de gratuité des abris pique-nique pour les sépultures au profit des habitants de la commune de Rives-d'Autise et les personnes qui ont un lien avec la commune.
- 2 - de fixer les tarifs 2024 pour le Centre du Vignaud, les salles communales - **à consulter sur le site de la commune www.rives-autise.fr**.
- 3 - de signer un nouveau bail commercial pour le local de la pharmacie avec la société dénommée « Pharmacie de l'Abbaye », situé 6 place du Forail, Nieul-sur-l'Autise, représentée par Madame Virginie PAUGAM, pour une durée de 9 ans avec un loyer mensuel de 850 €.
- 4 - de renouveler le bail commercial pour le local de la boucherie avec la société dénommée « Boucherie-Charcuterie MATHÉ », situé 17 rue Pierre Brisson, Nieul-sur-l'Autise, représentée par Monsieur Rodolphe MATHÉ et Monsieur Stéphane MATHÉ, pour une durée de 9 ans avec un loyer mensuel de 302,31 €.
- 5 - de renouveler le bail commercial avec Madame Emilie POUVREAU, esthéticienne, pour le local situé 2 place du Foirail, Nieul-sur-l'Autise, pour une durée de 9 ans avec un loyer mensuel de 281,58 €.
- 6 - de signer une convention avec Multi-Service pour la mise à disposition de personnel dans le cadre de remplacements ponctuels d'agents en arrêt maladie ou d'accroissement ponctuel d'activité.
- 7 - de voter une motion de soutien concernant l'offre de développement de la ligne ferroviaire Nantes - Bordeaux en intégrant la création d'une offre périurbaine incluant la réouverture de la halte ferroviaire de Fontenay-Velluire.

SÉANCE DU 13 MARS 2023

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'adopter les comptes administratifs du budget général, du Vignaud et du Lotissement Les Roches Blanches de l'exercice 2022.
- 2 - d'attribuer les subventions aux associations comme indiqué ci-dessous :

| Association | Montant de la subvention |
|----------------------------|--------------------------|
| F.C.N.M.A | 3 500 € |
| B.C.N.O.B.C | 3 300 € |
| SOCIETE DE CHASSE DE NIEUL | 300 € |
| ASSOCIATION PECHE | 200 € |
| LE JARLINGTON | 500 € |
| AMICALE LAÏQUE | 300 € |
| FETE DE LA MEUNERIE | 2 000 € |
| CATM RIVES D'AUTISE | 200 € |
| AMVPN | 500 € |
| AMICALE EHPAD A. AQUITAINE | 200 € |
| EUROP'RAID | 200 € |
| ADMR BENET-MAILLEZAIS | 1 963 € |
| JEUNES SAPEURS POMPIERS | 200 € |
| AMICALE DONNEURS DE SANG | 150 € |
| PROTECTION CIVILE | 100 € |
| CROIX ROUGE | 100 € |
| F.N.A.T.H | 60 € |
| CONCERT PCC | 1 500 € |
| ENVELOPPES ANNUELLES : | |
| MURS EN PIERRE | 4 500 € |
| DISPOSITIF PCC | 3 000 € |

- 3 - d'attribuer les lots de travaux concernant la rénovation énergétique du bâtiment salle des fêtes de Nieul-sur-l'Autise comme suit :

| Intitulé du lot | Entreprises | Montant HT | Montant TTC |
|--|------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Lot 1 – Démolition – Gros-Œuvre – Couverture tuiles | SN BILLON | 95 964.09 € | 115 156.91 € |
| Lot 2 – Charpente bois - Menuiseries intérieures | Menuiserie PORCHET | 17 048.68 € | 20 458.42 € |
| Lot 3 – Menuiseries extérieures | Menuiserie PORCHET | 77 553.30 € | 93 063.96 € |
| Lot 4 – Plâtrerie – Isolation - Faux-Plafonds | SARL BROSSET | 55 611.08 € | 66 733.30 € |
| Lot 5 – Peinture | SARL GARREAU D'CO | 4 837.05 € | 5 804.46 € |
| Lot 6 – Chauffage – Ventilation – Plomberie - Sanitaires | SARL CARRE ET ASSOCIES | 94 014.97 € dont 8 478,01 € PSE2 | 112 817.96 € |
| Lot 7 – Electricité CFO-CFA | ELECTRIC MOTEUR SAS | 25 028.77 € dont 204,06 € PSE3 | 30 034.52 € |
| TOTAL | | 370 057.94 € | 444 069.53 |

- 4 - de solliciter l'attribution d'une subvention auprès de la Région au titre des « Petites Cités de Caractère » à hauteur de 31 098 € HT, dans le cadre des projets de rénovation et réaménagement du secrétariat de la mairie et de rénovation énergétique de la salle des Fêtes de Nieul-sur-l'Autise.

5 - de se prononcer en faveur de la mise en place d'un bassin de natation mobile afin de permettre aux enfants des écoles du territoire de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise de pouvoir bénéficier de l'enseignement de la natation scolaire et de signer la convention de remboursement des frais engagés entre la commune de Rives-d'Autise et les autres communes de la Communauté de Communes.

6 - d'appliquer le tarif de 550 € à l'association organisatrice de la Fête de la meunerie 2023, pour l'utilisation de l'ensemble du centre du Vignaud, du 25 au 29 mai 2023.

7 - de modifier les tarifs 2023 pour la guinguette à Oulmes tels que détaillés ci-dessous :

| LOCATION | GUINGUETTE A OULMES – TARIFS 2023 | | |
|--------------------|-----------------------------------|---------------------------|---|
| | Particuliers Commune | Particuliers hors commune | Association communale et intercommunale |
| Forfait journalier | gratuité | 60,00 € | gratuité |

Caution : 100€

3 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2023 du budget annexe du Vignaud, comme suit :

| FONCTIONNEMENT | | | |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------|
| RECETTES | | DEPENSES | |
| 70 - Produits des services | 90 000,00 € | 011 - Charges générales | 150 278,00 € |
| 75 - Autres produits | 141 000,00 € | 012 - Charges de personnel | 80 089,27 € |
| 77 - Produits exceptionnels | 5 400,00 € | 65 - Charges de gestion courante | |
| | | 66 - Charges financières | 805,62 € |
| 002 - Excédent antérieur | 21 826,22 € | 67 - Charges exceptionnelles | 300,00 € |
| | | 68 - Dotations aux provisions | |
| | | 023 - Virement en investissement | |
| | | 042 - Opérations ordre entre sections | 26 394,88 € |
| TOTAL | 258 226,22 € | TOTAL | 258 226,22 € |
| INVESTISSEMENT | | | |
| RECETTES | | DEPENSES | |
| 001 - Excédent reporté | 5 251,23 € | 16 - Emprunts de dettes assimilées | 22 696,14 € |
| | | 21 - Immobilisations corporelles | 5 000,00 € |
| 021 - Virt de fonctionnement | | 23 - Immobilisations en cours | 4 308,42 € |
| 040 - Opérations ordre entre sections | 26 788,96 € | | |
| TOTAL | 32 004,56 € | TOTAL | 32 004,56 € |

4 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2023 du budget annexe Lotissement Les Roches Blanches, comme suit :

| FONCTIONNEMENT | | | |
|--|---------------------|--|---------------------|
| RECETTES | | DEPENSES | |
| 70 - produits des services et ventes | 200 000,00 € | 011 - Charges à caractère général | 192 374,50 € |
| 75 - produits de gestions courantes | 1,00 € | 65 - Autres charges de gestion courante | 1,00 € |
| 042 - Opérations d'ordre entre sections - stocks | 175 804,97 € | 042 - Opérations d'ordre entre sections - stocks | 183 430,13 € |
| 043 - Opérations d'ordre dans la section | | 023 - Virement à la section d'investissement | |
| 002 - Excédent antérieur reporté | | 002 - Déficit antérieur reporté | 0,34 € |
| TOTAL | 375 805,97 € | TOTAL | 375 805,97 € |
| INVESTISSEMENT | | | |
| RECETTES | | DEPENSES | |
| 16 - Emprunts de dettes assimilées | 175 804,97 € | | |
| 040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks | 183 430,13 € | 040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks | 175 804,97 € |
| 021 - Virement de la section fonctionnement | | 001 - Déficit antérieur reporté | 183 430,13 € |
| TOTAL | 359 235,10 € | TOTAL | 359 235,10 € |

5 - d'attribuer une subvention de 43 500 € à l'OGEC Saint-Ambroise de Rives-d'Autise, soit 750 € par élève résidant sur la commune, dans le cadre du contrat d'association.

6 - de renouveler le bail commercial, pour le local situé 19 rue Pierre Brisson, Nieul-sur-l'Autise, avec l'entreprise « LE P'TIT PANIER », représentée par M. Jean-Yves MARTIN et Mme Agnès MARTIN, pour un loyer mensuel de 510 €.

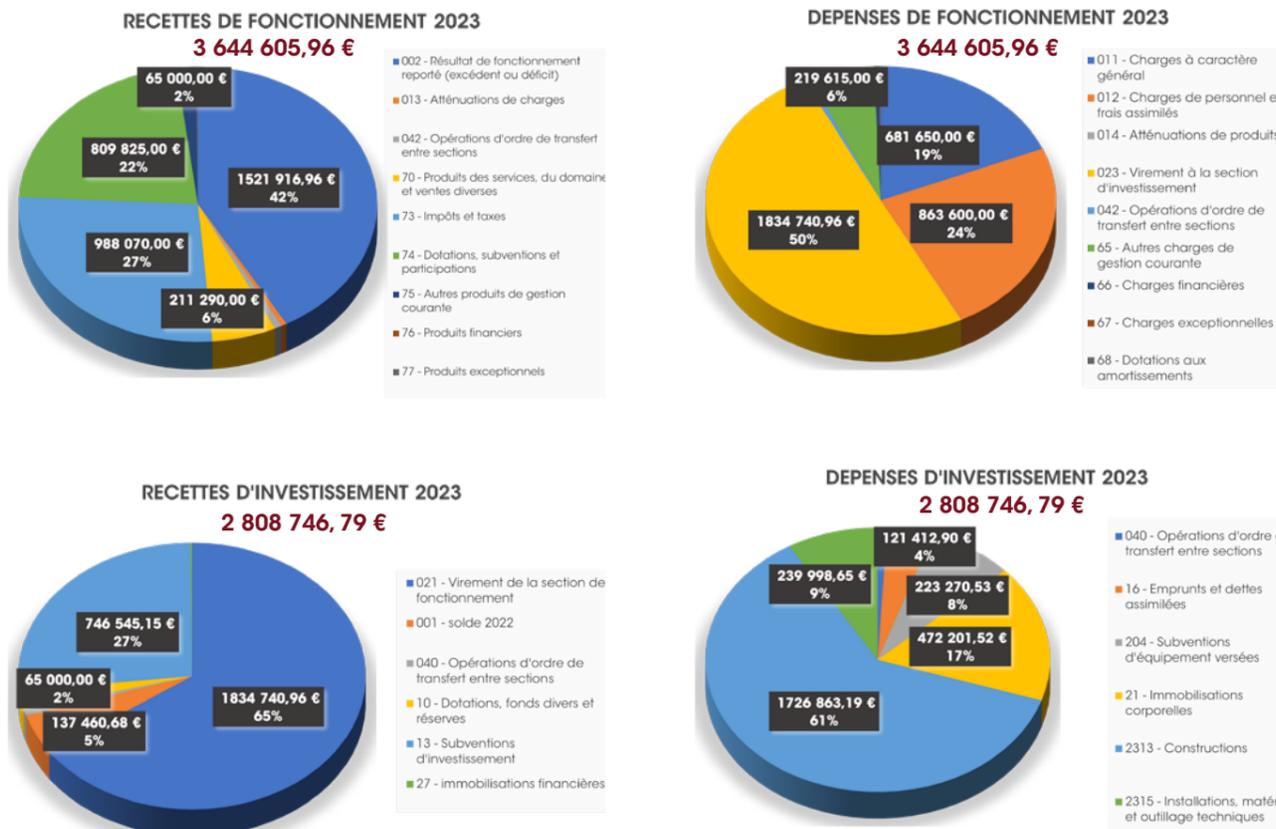
SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

Le Conseil municipal décide :

1 - de maintenir les taux d'imposition :

- Taxe foncière bâti : 35,44 %
- Taxe foncière non bâti : 51,77 %
- Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 19,99 %

2 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2023 du budget principal avec les restes à réaliser 2022, comme suit :



SÉANCE DU 2 MAI 2023

Le Conseil municipal décide :

1 - d'approuver les tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2023/2024, comme suit :

Restaurant scolaire

- Repas enfant : 3,25 €
- Repas 3ème enfant et plus : 1,67 €
- Repas adulte : 5,25 €
- Repas exceptionnel : 3,75 €
- De préciser que tout enfant inscrit à la cantine paiera son repas, sauf justificatif ou prévenance avant 11h.

Garderie périscolaire

- 0,90 € / demi-heure / enfant (goûter compris)
- 0,45 € pour le créneau horaire de 8h30 / 8h50h
- 0,45 € pour le créneau horaire à partir de 7h15 (uniquement sur inscription et sur le site de Nieul-sur-l'Autise)
- Gratuité pour le 3ème enfant
- Toute demi-heure commencée sera due
- La garderie ferme à 19h00, tout dépassement sera facturé 3,10 € le quart d'heure par enfant.

- 2 - de fixer les tarifs pour la vente des biens mobiliers communaux.
- 3 - de fixer la participation du budget général, aux frais d'eau et d'électricité supportés par le budget annexe du Vignaud, à hauteur des encaissements correspondants à l'aire de service de camping-cars dans le parc du Vignaud.
- 4 - de signer la convention d'occupation du bassin mobile de natation, entre la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise et la commune de Rives-d'Autise.
- 5 - d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € à l'association « société de chasse la Saint-Hubert » et à l'association « société de chasse de Nieul » pour les soutenir dans la lutte contre les sangliers et permettre l'achat de bracelets.
- 6 - de verser une subvention de 50 € à la Maison Familiale Rurale de Puy Sec à Saint-Martin-de-Fraigneau.

SÉANCE DU 5 JUIN 2023

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal prononçant la reprise des concessions en état d'abandon au sein des deux sites du cimetière communal.
- 2 - d'approuver l'acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boisson de 4ème catégorie à un prix de vente maximum de 10 000 €.
- 3 - d'accepter et de signer la convention avec l'Inspection Académique pour la participation d'intervenants extérieurs à l'enseignement de la natation scolaire.
- 4 - de participer au programme « Chaque goutte compte » en collaboration avec Vendée Eau.
- 5 - d'accepter les conventions avec la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise pour la mise à disposition des locaux (espace périscolaire et école publique sites de Nieul-sur-l'Autise) pour l'accueil de la Maison Intercommunale de Loisirs pendant les vacances scolaires estivales.

SÉANCE DU 10 JUILLET 2023

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'accepter la convention pour l'organisation et la gestion des services de transports scolaires sur la commune de Rives-d'Autise avec la Région des Pays de la Loire.
- 2 - d'accepter les termes de la convention entre la ligue de natation et la commune tels que présentés ci-dessous :
La ligue s'engage, pendant la durée de la convention, à :
 - mettre à disposition un bassin hors sol d'apprentissage (6 m par 12 m pour 1,35 m de profondeur) et la structure technique associée afin d'assurer les obligations sanitaires en lien avec l'utilisation de ce type d'équipement.
 - animer le site en relation avec les besoins de la commune.
 - prendre en charge l'achat et le suivi des consommables indispensables au bon fonctionnement de l'équipement.

La Commune de Rives-d'Autise s'engage à fournir un terrain clôturé, fermé et aménagé.

Les engagements financiers des parties sont également précisés, comme suit :

La ligue assurera :

- La mise à disposition du bassin à titre gratuit.
- Le salaire des intervenants
- La fourniture des consommables (chimie)
- L'achat du matériel pédagogique et de sécurité et les refacturera à la commune de Rives-d'Autise.

La commune de Rives-d'Autise prendra en charge :

- Le coût éventuel de l'hébergement du ou des salariés
- L'électricité et l'eau nécessaires au bon fonctionnement du bassin
- Le transport du matériel, son installation et la mise en service sur le site dédié.
- Une location exceptionnelle d'exploitation pour les deux premiers mois.

3 - d'acquérir un tracteur et une épaveuse permettant l'entretien des accotements et talus de la voirie communale pour les services techniques à la société Gamm Vert (Cavac Distribution), pour un montant de 41 104,92 € HT.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'attribuer les travaux de voirie 2023 à l'entreprise Bonneau, pour un montant de 29 367,20 € HT.
- 2 - d'attribuer les lots 3,5 et 7, de négocier les lots 6, 8 et 9, de relancer les lots 1, 2 et 4 du marché de travaux de rénovation énergétique de l'école d'Oulmes.

Intitulés des lots Entreprises :

- Lot 1 – Désamiantage
- Lot 2 – Démolition – Gros-Œuvre
- Lot 3 – Charpente bois - menuiseries extérieures et intérieures Menuiserie
- Lot 4 – Couverture – tuiles – zingueries Infructueux
- Lot 5 – Plâtrerie – Isolation – Faux-Plafonds Menuiserie
- Lot 6 – Revêtements de sols
- Lot 7 – Peinture - ravalement
- Lot 8 – Chauffage – Ventilation – Plomberie - Sanitaires
- Lot 9 – Electricité

3 - de signer une convention avec la direction de l'enseignement catholique de la Vendée pour l'utilisation des équipements dans le cadre du bassin mobile de natation par les écoles primaires privées.

4 - de signer une convention pour la mise à disposition des animateurs sportifs avec les associations Basket Club Nieul-Oulmes Bouillé-Courdault (BCNOBC) et Football Club Nieul Maillezais les Autise (FCNMA), afin d'assurer des activités sportives aux enfants scolarisés dans les écoles publiques et privées de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise qui viennent utiliser l'équipement bassin mobile de natation dans le cadre de l'enseignement de la natation à l'école.

5 - de prendre en charge, sous forme d'un remboursement individuel :

- les frais engagés par les familles des élèves de l'école publique utilisant uniquement la navette entre les différents sites de l'école.
- 50% des frais de transport engagés par les familles pour le transport des enfants de l'école privée Saint-Ambroise de Nieul-sur-l'Autise, soit 75 € par enfant, afin que l'équité soit respectée entre les enfants des écoles de Rives-d'Autise.



SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2023



Le Conseil municipal décide :

1 - de choisir le scénario – création de radiers sans modifier la hauteur de la structure existante - pour rétablir la continuité écologique de la chaussée des Aspics, dans le cadre d'une étude menée par le Syndicat Mixte Vendée-Sèvre-Autise sur les différents ouvrages présents sur la rivière Autise. L'objectif est d'améliorer la qualité biologique de cette rivière et de rétablir la continuité écologique en :

- permettant la libre circulation des poissons,
- améliorant les habitats et la qualité des milieux aquatiques.

2 - d'accepter la succession de Madame Aliette France PAINÉAU, demeurant à Oulmes, donnant l'intégralité de ses biens à la commune d'Oulmes.

3 - de valider les avenants aux marchés de voirie 2022 suite au renforcement de la chaussée pour l'installation des chicanes rue de la Vallée à Denant

4 - de valider les avenants aux travaux de rénovation thermique de la salle des fêtes de Nieul-sur-l'Autise à hauteur de 10 060 € HT correspondant à l'étanchéité du local de stockage des granulés pour le chauffage, normes incendie, et éclairage.

5 - de reprendre, pour le compte de la commune, la concession perpétuelle qui porte le numéro 372, appartenant à la famille BRICOT depuis le 17 mars 1999, suite à sa demande.

6 - de désigner les membres de la liste constituée par l'AMPCV en qualité de référents déontologiques.

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2023



Le Conseil municipal décide :

1 - d'attribuer les lots correspondant au marché de travaux de rénovation thermique de l'école d'Oulmes. Le coût estimatif des travaux chiffré par le maître d'œuvre est de 438 119,59 € HT. Le montant total des travaux se chiffre à 486 176,32 € HT (soit 583 411,59 € TTC).

2 - d'accepter les termes de la convention qui doit être passée avec le SyDEV, ayant pour objet de définir les conditions de versement d'une subvention par le SyDEV à la commune de Rives-d'Autise pour la rénovation thermique de la salle polyvalente (salle des fêtes de Nieul). Le montant total de l'aide apportée par le SyDEV se chiffre à 54 640 €.

3 - de fixer les tarifs 2025 des salles communales et du Centre du Vignaud – **à consulter sur le site de la commune www.rives-autise.fr**.

4 - d'approuver les échanges entre l'ASA d'Oulmes et la commune de Rives-d'Autise de certaines voies rurales communales et privées au vu des fréquentations, de l'utilisation et l'entretien de ces voies.

5 - de prendre en charge la taxe foncière 2023 de la société de chasse « La Saint Hubert d'Oulmes et Bouillé-Courdault » pour un montant de 118 €.

6 - d'acheter à M. PORCHET, une parcelle classée en zone constructible de la carte communale d'Oulmes qui jouxte le cimetière communal d'Oulmes, d'une superficie de 781 m² pour un montant de 1 500 € net vendeur.

COMMISSION VOIRIE ET RÉSEAUX



Jannick COIRIER

Responsable de la commission voirie et réseaux

Depuis maintenant deux mois, les aménagements de sécurité et chemin piétonnier de la rue de la Vallée à Denant sont terminés. Des chicanes, des passages piétons et trottoirs ont été réalisés en lien avec le Département de la Vendée, pour un montant total de 58 964 € (travaux et maîtrise d'œuvre).

Pour cette opération la commune a bénéficié de 11 518,29 € de subvention au titre des produits des amendes de police, et une subvention de la Région dans le cadre des Petites Cités de Caractère à hauteur de 30 % soit 14 670 €.

Concernant le programme de travaux 2023, au vu des conditions météorologiques, les travaux ont été reportés au printemps 2024. Il s'agit de travaux de bicouche sur une partie de la rue de l'horloge, le chemin en direction de Sanguin, le Champ Roi, Puyletard, la rue de la Chevalerie, ainsi que la remise en état du chemin des Fossés Chauds, et différents petits travaux.

La commission travaille actuellement en partenariat avec les services de Vendée Expansion sur l'aménagement des entrées de bourg à Oulmes, route de Fontenay, et rue Pierre Brisson à Nieul-sur-l'Autise. Les premiers rendez-vous techniques ont eu lieu afin d'avoir des estimatifs chiffrés, et définir un programme pluriannuel de réalisation par priorités.

En ce qui concerne les effacements de réseaux budgétés dans le cadre du déploiement de la fibre, trois des quatre chantiers sont terminés, celui rue Pierre Brisson le sera très prochainement.





Mathilde RISTOR

Responsable de la commission communication et animation

Une année 2023 riche en animations organisées par les associations mais aussi par la municipalité.

Les cérémonies officielles (8 Mai et 11 Novembre) en lien avec le Conseil Municipal des Enfants et les anciens combattants, se déroulent maintenant sur les deux communes déléguées avec un seul vin d'honneur. La commission se réjouit de l'engagement des Autisiens à se déplacer dans les différents lieux.

Le 7 juillet, Rives d'Autis'amuse a satisfait petits et grands autour de jeux tout en écoutant différents groupes.

L'été s'est poursuivi avec le concert des Petites Cités de Caractère et la venue de deux guitaristes à l'Abbaye de Nieul-sur-l'Autise, puis le traditionnel feu d'artifice à Oulmes le 13 Juillet.

Nous avons clôturé cette année par le repas des aînés, où agents et élus ont accueilli 160 personnes à la salle des Ormes, un moment convivial apprécié par tous. Le repas a été élaboré en lien avec les commerçants de la commune et le Vignaud.

Pour les plus jeunes, le traditionnel concours de sapins a eu lieu, avec pour thème retenu cette année « sapin sportif ». Les sapins sont visibles dans la commune pendant les fêtes de fin d'année.

En plus de toutes ses animations, la commission a mené une réflexion sur les affichages communaux. Ainsi, deux bornes tactiles sont en place. L'une se situe sur le site de la mairie à Nieul-sur-l'Autise, et l'autre sur la place André Faucher à Oulmes. Vous pouvez naviguer en toute autonomie pour y trouver les informations communales.



Bruno CHAUVET

Responsable de la commission urbanisme, aménagement du territoire et Petites Cités de Caractère

LES CIMETIÈRES

Pour 2023 les travaux prévus et budgétés ont bien été réalisés :

- ▀ à Oulmes : le jardin du souvenir est mis en place sur la partie droite de l'entrée. Il reste à réaliser le tour en pavés ainsi que la plantation qui seront effectués par nos agents.
- ▀ à Nieul-sur-l'Autise : l'ossuaire est posé.

Nous allons continuer en 2024 par la reprise de 12 concessions dans le cimetière d'Oulmes et l'achat de nouvelles cases pour le colombarium à Nieul-sur-l'Autise. En parallèle nous terminerons la clôture administrative des reprises de concession à Nieul-sur-l'Autise.

La commission remercie l'Amicale des retraités qui a déliéré le mur du cimetière à Nieul-sur-l'Autise, dans le cadre des journées Activités Citoyennes.



LOTISSEMENT LES ROCHES BLANCHES



L'année 2023 fut une bonne année pour la commercialisation des lots de ce nouveau lotissement puisque seul le lot 1 n'est pas encore réservé ; facteur marquant des besoins. Plusieurs maisons sont déjà sorties de terre.

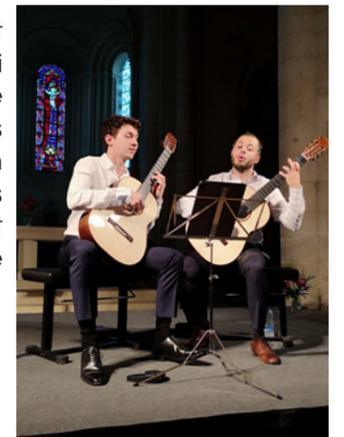
La haie prévue côté rue des petits fiefs vient d'être plantée.

Une nouvelle réflexion pour un autre lotissement est déjà en cours.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Dans le cadre des animations de l'association, ont eu lieu pour leur premières éditions « les Estivales de Caractère », qui remplacent « les Nuits Musicales en Vendée Romane ».

C'est ainsi qu'en juillet nous avons accueilli à l'Abbaye Royale environ 200 personnes venues applaudir un duo de guitaristes classiques, Thibault GARCIA et Antoine MORINIERE.



**Roland OUVRARD**

Responsable de la commission bâtiment et environnement

Après 2022 avec L'Auberge des Artistes, c'est à la salle des Fêtes et l'ancien foyer des jeunes de Nieul-sur-l'Autise que les travaux s'achèvent cette année. Ils consistaient à la rénovation énergétique et thermique du bâtiment avec :

- ▀ Remplacement de la toiture,
- ▀ Reprise / renfort de la charpente,
- ▀ Isolation en plafond et changement des faux-plafonds,
- ▀ Changement des ouvertures extérieures,
- ▀ Remplacement du chauffage existant par une chaudière à granulés bois,
- ▀ Changement des éclairages artificiels.

Le coût prévisionnel total de l'opération est estimé à 425 487 € HT y compris les honoraires ainsi que les missions annexes (contrôle technique, SPS,...).

Le plan de financement est donc celui-ci :

| | |
|-----------------------|-----------|
| ETAT | 83 000 € |
| CONSEIL DEPARTEMENTAL | 83 126 € |
| SYDEV | 54 640 € |
| REGION | 14 850 € |
| REGION PCC 2020 | 27 868 € |
| REGION PCC 2023 | 23 670 € |
| AUTOFINANCEMENT | 138 333 € |



Avec l'essor de la nouvelle commune et la réorganisation des services administratifs, des travaux de rénovation sont en cours au secrétariat de la mairie à Nieul-sur-l'Autise. L'équipe a travaillé depuis deux ans sur le classement des archives des communes déléguées, et sur l'organisation des espaces de travail. Aujourd'hui, l'accueil, les bureaux administratifs et la salle du conseil vont subir des transformations et faire « peau neuve ». Ces travaux, autofinancés d'environ 100 000 € au total, vont permettre aux services administratifs de travailler dans des espaces plus agréables, avec un meilleur éclairage et permettre un accueil du public plus spacieux et accueillant. Ils consistent à :

- ▀ Réviser du réseau électrique : changement des éclairages artificiels,
- ▀ Déplacer des blocs téléphonie et serveur informatique,
- ▀ Changer des faux-plafonds : placards ignifugés, cloisons phoniques,
- ▀ Réhabiliter des sanitaires et mise aux normes PMR,
- ▀ Réhabiliter et uniformisation des sols : réfections des murs,
- ▀ Installer de mobiliers neufs.

L'accueil, délocalisé pendant les travaux, devrait réintégrer le bâtiment à la mi-janvier 2024.

Les travaux budgétés à l'école et au restaurant scolaire de Oulmes ont pris du retard au niveau administratif. L'appel d'offres lancé pendant l'été a été infructueux sur certains lots. Une relance a été faite et nous prévoyons un démarrage des travaux au début du printemps.

Les toitures des abris pique-nique au parc du Vignaud ont été refaites pour un montant de 21 692 € subventionnées par la Région dans le cadre des Petites Cités de Caractère à hauteur de 30 % soit 6 507 €.

Différents travaux d'entretien ont été effectués par les services techniques sur les bâtiments communaux, comme le déménagement de l'Agence postale communale au 14 place du Forail, les travaux de peinture au Centre du Vignaud, ...

Suite au tremblement de terre de juin, des dégâts ont été repérés et expertisés sur les bâtiments. Un état des lieux a été fait afin de planifier l'intervention des professionnels.

Le dossier « communautaire » de l'année aura été la réalisation et l'installation du bassin mobile de natation au complexe sportif rue de la Gare. La commune a porté la gestion administrative et comptable de l'investissement qui se monte à hauteur de 70 000 € environ. Par convention, les communes membres de l'intercommunalité (CCVSA) verseront une participation au prorata de leur population.



COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission environnement poursuit ses travaux et doit adapter ses pratiques face au dérèglement climatique. Les arbres et arbustes plantés se doivent d'être plus résistants à la sécheresse.

Un autre défi nous attend, c'est l'arrivée de la Chalarose du frêne. Pour le moment la commune n'est pas touchée, mais cette maladie pourrait gagner du terrain rapidement comme elle l'a fait dans le marais mouillé. Charge à nous d'anticiper les plantations en utilisant des essences de substitution à celles, traditionnellement présentes le long de l'Autise.

Les Espaces Naturels Sensibles du Département continuent d'être entretenus et on obtient les premiers résultats sur un territoire qui retrouve peu à peu un aspect naturel.

Un autre travail de la commission concerne le choix des plantes qui composent les jardinières de la commune. Élément important du paysage pour les touristes et locaux qui visitent, déambulent dans la commune, nous nous devons d'être attractifs du point de vue paysager. Tout le monde aura pu admirer le fleurissement exceptionnel des jardinières la saison dernière.

En dernier lieu, seul un œil averti aura pu remarquer la fréquentation assidue de la loutre dans la rivière. Soyez curieux, elle laisse en évidence ses épreintes (excréments) sur les points hauts du bord de l'eau.



Épreinte de loutre avec de nombreux restes d'écrevisses américaines

Florent BAUDON

**Catherine VIGEANT**

Responsable de la commission enfance-éducation et animation de la vie locale

Le risque de fermeture d'une classe à l'école publique nous a causé bien des inquiétudes durant la fin de l'année scolaire 2023. Les actions conjuguées de la mairie et des parents d'élèves ainsi que le maintien des effectifs ont joué en notre faveur et la classe a été conservée.

La rentrée s'est faite avec 5 classes (3 sur le site de Nieul-sur-l'Autise et 2 sur celui d'Oulmes) et une nouvelle directrice, Madame COURSEAU, venue remplacer Madame LAURENT, partie vers d'autres fonctions après 14 années d'activité sur l'école.

Les enfants profitent de conditions optimales quant au nombre d'élèves par classe, et les travaux sur le site d'Oulmes amélioreront les locaux. De plus, l'école va se doter de nouveau matériels informatiques pour les élèves. Nul doute que les enseignants mettront ces nouveaux équipements en action au profit de nos enfants.

Au mois de mai 2023, les élèves de CM1 et CM2 des deux écoles de la commune se sont retrouvés pendant deux jours pour partager diverses activités : découverte du moulin de Nieul-sur-l'Autise, de l'Abbaye, fabrication de gâteaux, canoé, sortie vélo avec les cyclos autisiens... Si tous les enfants n'ont pas pu profiter du Vignaud au maximum pour plusieurs raisons, le retour de cette action communale pour réunir les deux écoles a ravi les élèves et leurs accompagnateurs.



La commission continue son travail avec l'aide d'une diététicienne et des agents qui servent les enfants au restaurant scolaire pour la conception des menus. Notre cuisinière, Catalina, s'attache au « fait maison » avec un approvisionnement local, et d'après les dires des convives « c'est bon ! ».

Nous avons lancé une action avec les garderies dans un premier temps, pour que les enfants créent leur menu préféré. Le premier essai concluant nous incite à poursuivre, mais avant de valider, la faisabilité à la cuisine est vérifiée et le prix étudié !

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter le prix du repas payé par les parents malgré l'inflation constatée des denrées alimentaires et de l'énergie nécessaires à la conception des déjeuners servis.

Fin novembre, la commission a retrouvé les associations afin d'établir le calendrier des manifestations 2024, que vous trouverez avec ce bulletin.

Encore de multiples occasions pour nous rencontrer grâce aux diverses manifestations communales ou associatives organisées à Rives-d'Autise.

Enfin la dernière réunion de cette année a été consacrée à la préparation d'une rencontre avec les acteurs économiques de la commune.

Les membres de la commission vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année à tous et vous disent à bientôt !

**Sophie MALLET**

Responsable de la commission vie culturelle

LE SITE INTERNET DE LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERT

👉 <https://rivesautise.bibenligne.fr>

Retrouvez toutes les informations pratiques de notre bibliothèque, toutes les actualités : animations, achats nouveautés, le catalogue des livres empruntables, leurs disponibilité, réservation d'un document, prolongation d'un prêt, avec le choix du site de retrait (Oulmes ou Nieul).

Pour créer votre compte, rendez-vous à la bibliothèque, un lien et un mot de passe vous seront envoyés par mail.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 25 janvier, une journée à Paris !

Nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et les jeunes élus sortants, accompagnés d'une partie du conseil municipal adulte et du personnel administratif de la mairie, ont découvert l'une de nos grandes institutions : l'Assemblée Nationale.

Dans ce lieu symbolique de notre démocratie, ils ont d'abord abordé la présentation de l'Assemblée Nationale au moyen d'un film pédagogique sur la République, la déclaration des droits de l'Homme, la Constitution, les différentes formes de pouvoir et la fonction de député.

Nos jeunes élus ont ensuite parcouru le Palais Bourbon. Notre guide n'était autre que Pierre HENRIET, Député de notre circonscription. Tout au long de cette déambulation, il a su raconter l'histoire de France au travers des différentes salles visitées et œuvres présentes (la rotonde d'Alechinsky, la bibliothèque, la salle des Pas perdus, la salle des quatre colonnes), tout en répondant aux nombreuses questions (préparées ou pas...) des enfants. Les élus ont découvert ces lieux avec admiration avec comme moment fort l'hémicycle !

En clôture de cette visite, Pierre HENRIET a remis à l'ensemble des jeunes un magnet souvenir de l'Assemblée Nationale. Les enfants et les élus ont tenu à le remercier pour son accueil, sa disponibilité et sa pédagogie. L'après-midi a été consacrée à la visite du Panthéon, où une guide conférencière attendait les jeunes élus pour leur faire découvrir l'histoire de ce lieu ainsi que l'histoire de ceux qui y reposent.

Les enfants étaient ravis de cette journée exceptionnelle dont ils se souviendront longtemps.

SALLE DES FÊTES DE NIEUL-SUR-L'AUTISE

Il est prévu l'installation d'un vidéo projecteur et un défibrillateur à l'issue des travaux de rénovation.



AIRE DE SERVICE CAMPING-CAR

Depuis son ouverture l'aire de service et de stationnement située dans le Parc du Vignaud est régulièrement fréquentée et fait l'unanimité auprès des utilisateurs. Ils ne manquent pas de relayer l'information sur internet en indiquant leurs bons commentaires ou bien en les transmettant directement en mairie.

Le succès de cet accueil génère des retombées économiques non négligeables : achats dans nos commerces locaux, fréquentation de nos restaurants, visites de la Maison de la Meunerie et de l'Abbaye Royale.

En 2023, nous avons accueilli plusieurs groupes de camping-caristes, et de nouveaux nous ont déjà sollicités pour 2024.



JOURNÉE À PARIS

Cette année a été marquée par différents moments forts, en particulier notre découverte de l'Assemblée Nationale et du Panthéon. M. Pierre HENRIET, notre député, nous a accueilli au sein de ce lieu important pour la démocratie Française, et a répondu aux questions que nous nous posions. Nous avons beaucoup marché ! Et cette journée reste un grand moment pour tous, avec les élus adultes qui nous ont accompagné !



NOS AUTRES PROJETS

Nous avons mené à terme certains projets initiés par le premier CME : une double tyrolienne dans le parc du Jarlignon, les cendriers et les sacs à déjections canines dans les parcs et autour des salles communales et du Vignaud.



Le CME a invité les jeunes des écoles de la commune à partir du CE1 à participer à une boum ! Nous avons décidé de reverser les bénéfices de cette animation à l'Epicerie solidaire. Cette soirée a été une vraie réussite et nous pensons la reconduire en 2024.



Nous participons aussi aux cérémonies commémoratives du 8 mai et 11 novembre aux côtés des élus adultes pour lire le message des anciens combattants.



Enfin, nous avons découvert le dessin au fusain et la peinture lors des ateliers animés par Sophie MOREAU avec nos camarades.



Renouvellement des membres du Conseil Municipal des Enfants

De nouvelles élections ont eu lieu le 19 octobre, 6 CM1 ont été élus.

Ont rejoint le conseil :
Ecole publique : Inès COIRIER, Alexie PRUD'HOMME, Cléa RAMBEAU

École Saint Ambroise : Faustine BOSSARD, Louna COUTANT, Maxime THOMAS

Nous remercions Briec, Nessa, Louison, Jules, Timéo, Maxine pour leurs deux années d'engagement au sein du CME.

Et c'est reparti pour une nouvelle année scolaire pour les enfants des écoles de Rives-d'Autise !

A la garderie, des petites mains ont déjà réalisé quelques chefs d'œuvres et bricolages sur différents thèmes : « la rentrée », « la semaine du goût », « l'automne ».



Comme chaque année, la municipalité organise un concours de sapins avec les écoles et les assistantes maternelles. Les enfants des garderies participent à la réalisation d'un « sapin sportif » et espèrent être sur le podium !



Au restaurant scolaire, une nouveauté cette année, un concours sur le thème du « menu de mes rêves » a été mis en place. Les enfants imaginent le menu qu'ils souhaiteraient voir dans leur assiette. Si ce menu est tiré au sort, il sera réalisé par la cuisinière et sera servi dans les deux restaurants scolaires.

Du 9 au 13 octobre s'est déroulée la semaine du goût. Les enfants de maternelle des deux écoles se sont retrouvés au Vignaud pour une matinée ou un après-midi ateliers. Le thème choisi cette année était « la découverte des différents goûts ». Cette journée a pu se réaliser grâce aux bénévoles de la bibliothèque, aux agents du service périscolaire, aux volontaires de l'heure civique, aux enseignants et aux élus. Nous tenons à remercier tout le monde. Les enfants des garderies ont réalisé des décorations pour les restaurants scolaires exposés lors de cette semaine du goût.



RETOUR EN IMAGES SUR LES ANIMATIONS 2023

2023 se termine avec encore beaucoup d'animations au sein de votre bibliothèque dont vous trouverez ici un aperçu.



Atelier Pâques le 28 mars



Bébés lecteurs du 28 septembre



Exposition de Josette ROSEMBERG du 22 mars au 31 mai



Accueil de Pascaline LUMBROSO, atelier sur la ménopause dans le cadre d'Octobre Rose le 7 octobre



Atelier Halloween le 17 octobre



Café lecture

Ont également eu lieu :

Exposition « Regard et Reflet » du 14 janvier au 27 février 2023

Exposition « La passion du cirque » du 8 mars au 8 avril 2023

Exposition « Peinture sur porcelaine » du 5 mai au 14 juin 2023

Après-midi « Jeux de société intergénérationnels » - 14 février et 24 octobre 2023

Chaque utilisateur de la bibliothèque peut accéder aux ressources numériques proposées par le Département. Pour y accéder, il suffit de nous demander votre carte et votre mot de passe.

Vous pourrez ainsi avoir accès à toutes les ressources en accès illimité sauf pour le cinéma (6 crédits par mois) et la BD Iznéo (10 crédits par mois).



Un aperçu du calendrier des animations pour 2024 :

Portes ouvertes le samedi 3 février 2024

Atelier enfants à Pâques et à Noël

Café lecture

Expositions

Après-midi Jeux de société en février et en octobre

Vide-greniers en juin

Accueil des classes des écoles primaires

ÉCOLE PUBLIQUE DE RIVES-D'AUTISE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS - CLASSES DE CM1 ET CM2

Pour la troisième année, les élèves de CM1 et de CM2 ont participé à la vie démocratique et citoyenne de la commune en élisant leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants. 7 élèves de CM1 ont déposé leur candidature et mené leur campagne auprès de leurs camarades. Affiche de campagne, bureau de vote, isolement, urne, carte d'électeur, émargement, dépouillement, procès-verbal d'élection puis proclamation des résultats et photographie des nouveaux élus aux côtés des élus de CM2. Le jeudi 19 octobre, 3 élèves de CM1 ont donc été élus pour représenter leurs camarades au sein du CME pour une durée de deux ans.



LA NATATION - CLASSES DE CM1 ET CM2



Les 30 élèves de CM1 et CM2 se sont rendus avec enthousiasme les vendredis matin, du 22 septembre au 20 octobre, au bassin mobile situé au complexe sportif d'Oulmes. Ils ont bénéficié de 5 séances de natation visant à l'acquisition d'une aisance suffisante pour évoluer en sécurité dans le milieu aquatique. Les élèves ont été séparés en deux groupes afin de respecter les conditions d'accueil du bassin mobile. Pendant que le premier groupe bénéficiait de l'enseignement de la natation, le second groupe, encadré par un intervenant sportif, pratiquait, en lien avec le thème des jeux olympiques, des activités liées à l'athlétisme. Les groupes étaient ensuite inversés, c'est-à-dire que chaque élève a bénéficié d'une séance de natation de 45 minutes par semaine. Les élèves ont été ravis de constater qu'ils ont tous progressé.

ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE - CLASSES DE CM1 ET CM2

Afin de préparer leur sortie vélo du mardi 19 septembre, les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié d'une formation au code de la route et aux règles de sécurité et de circulation. Ils ont ensuite mis en pratique, dans la cour de l'école avec leur vélo, les règles apprises : respect de la signalisation, port du casque, rouler à droite, tendre le bras pour indiquer de quel côté tourner... Et enfin, le jour de la sortie est arrivé. Par petits groupes, les CM1 et les CM2 ont circulé à vélo dans les rues de la commune autour de l'école.



CROSS DE SECTEUR

Vendredi 24 novembre, les élèves de l'école de la GS au CM2 ont participé au cross de secteur à Saint-Hilaire-des-Loges. Les élèves de 6 écoles ont couru ensemble, par classe d'âge, durant cette matinée sportive, sur des parcours allant de 600 m à 1,3 km. Sur le site de Nieul-sur-l'Autise, nous nous sommes entraînés en faisant le tour de l'école plusieurs fois, afin d'être prêts pour cette rencontre.

THÈME « LES JEUX OLYMPIQUES DE 2024 »

Cette année, toutes les classes de l'école ont pour fil conducteur les jeux olympiques : lectures, projets artistiques, sorties, sciences...

En CE2-CM1, les élèves vont pouvoir découvrir le monde des Jeux Olympiques au travers de différentes thématiques : les origines grecques des jeux, les sports et valeurs olympiques, les jeux paralympiques etc. Ce thème sera décliné au travers de la littérature, de la poésie, des arts plastiques, de l'EPS, etc.

Dans la suite du projet initié l'année dernière, un rallye-lecture est également proposé aux enfants.

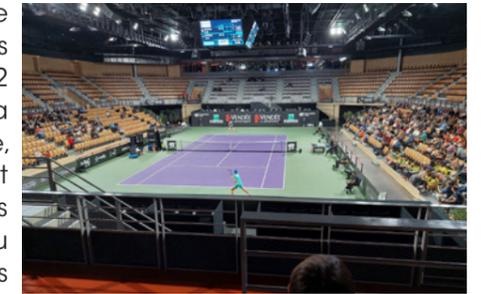
Des sorties en lien avec le thème seront également programmées au cours de l'année.



OPEN DE TENNIS DE VENDÉE AU VENDÉSPACE - CLASSES DE CM1-CM2 ET CE2-CM1



Dans le cadre de cette année dédiées aux sports, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont pu assister jeudi 5 octobre à la 10^e édition de l'Open de Vendée, qui voit s'affronter les actuels et futurs meilleurs joueurs du tennis mondial. Cet événement a eu lieu au Vendéspace. Les enfants ont d'abord bénéficié d'une



matinée d'initiation au tennis avec des animateurs sportifs. Puis ils ont assisté à plusieurs rencontres avant d'être conviés à un temps d'échange avec Maxime CONTANT, le codirecteur de l'événement, à qui ils ont pu poser toutes leurs questions. Cette sortie a été très appréciée de tous.

ATELIERS DU GOÛT



Saint-Ambroise et nous avons participé aux ateliers

Jeudi 12 octobre, les classes de PS-MS et GS-CP se sont déplacées au centre du Vignaud pour participer aux ateliers du goût. Nous avons passé un agréable moment où nous avons goûté mais aussi enrichi nos autres sens. Nous étions répartis en cinq groupes, avec nos camarades de l'école

suivants :

- Goûter différents aliments
- Regarder, écouter des albums, des contes, des documentaires ... autour de la nourriture
- Créer un visage à partir d'éléments découpés dans des magazines
- Réaliser un gâteau Citrouille Chocolat
- Sentir et reconnaître les aliments cachés.

Nous remercions la municipalité pour l'organisation de cette journée ainsi que tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de l'activité.

La directrice, Marie COURSEAU

École publique de Rives-d'Autise

10 rue de l'Abbaye - Nieul-sur-l'Autise

2 rue des Maléons - Oulmes

☎ 02 51 52 41 72

✉ ce.0851684u@ac-nantes.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-AMBROISE



Une année va bientôt se clore. L'école Saint-Ambroise comme bon nombre d'écoles du Sud-Vendée doit faire face à une importante baisse de la natalité. Il faudra adapter notre structure à cette réalité démographique. Cependant la stabilité de l'équipe éducative confirme la grande qualité du climat scolaire de l'établissement.

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE

Rendez-vous le samedi 27 janvier 2024 de 10h à 13h

Cette date répond aux attentes de notre administration en termes de prévision d'effectifs pour septembre 2024 et du mouvement du personnel qui en découlera. Vous y êtes chaleureusement invités. Vous découvrirez notre projet pédagogique et éducatif tout en échangeant avec les enseignants. Les services périscolaires seront ouverts ce jour-là.



De gauche à droite : Colyne GOIMARD (ASEM) Stéphane FERAND CM, Coralie GRULOVIC PS-MS, Odile FRAIGNEAU CE-CM1, Danièle POUPONNOT (ASEM), Patricia ROUGEON GS-CP, Sylvie CLERGEAU (AESH), Alain DENIS CM (directeur).

HORAIRES DE L'ÉCOLE : SEMAINE DE 4 JOURS

- 8h35 – 8h50 : accueil dans la cour par les enseignants. Les maternelles sont accueillis dans leur classe.
- 8h50 – 12h : matinée de classe
- 12h – 13h25 : pause méridienne
- 13h25 – 16h30 : après-midi de classe
- 16h30 – 16h45 : sortie des classes assurée par les enseignants

Quotidiennement, un échange avec un enseignant est toujours possible le matin ou le soir. Les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30 : une prise en charge des enfants en soutien scolaire (APC) est réalisée.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

L'école Saint-Ambroise est une école catholique respectueuse des consciences. Deux parcours, sur temps scolaire et choisis par les familles, sont proposés en CE et CM : la catéchèse qui prépare les communions, et la culture chrétienne. Dans tous les cas, les enfants intègrent le fait religieux, élément important de la culture générale.

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Adossés aux apprentissages fondamentaux prévus dans les programmes, ils permettent de stimuler les élèves et donner du sens à leur réflexion.

• La Fête de la Meunerie a vu les élèves de CP-CE-CM se produire dans une tenue folklorique.

• Pour cette année, les élèves de CE2-CM donneront un concert de Chant Choral avec 200 autres camarades à Fontenay le Comte dans le cadre de CHANTEMAL.

• La journée du goût autour des épices a eu lieu avec les élèves de l'école publique (pour les plus petits).

• En automne, un cross à Benet a regroupé collégiens et primaires. Bravo à nos 2 champions !



• En classe maternelle et CP, de multiples activités en lien avec l'actualité sportive ponctuent l'année scolaire, visibles par les familles sur l'application Educartable.

• Des spectacles de l'école ouverts aux familles : le 1^{er} dimanche de décembre, fin juin et à la maison de retraite. En plus pour les GS-CP, des saynètes théâtrales à la salle des fêtes.

• Des temps forts regroupent toute l'école à l'occasion de deux cérémonies religieuses à Noël et Pâques, mais aussi pour marquer les J.O à venir.

• L'élection du CME est l'occasion de réfléchir au fonctionnement de notre démocratie, et pour certains de s'investir.

• Un voyage au pays basque pour les 27 CM aura lieu fin mai 2024.



INSCRIPTION À L'ÉCOLE SAINT-AMBROISE

Rappel : l'instruction est obligatoire à partir de 3 ans.

L'inscription se fait auprès du directeur M. Alain DENIS en le contactant au 02 51 52 43 91 ou à ecole.st.ambroise@orange.fr

Les rendez-vous sont possibles toute l'année. Des rentrées regroupées des jeunes enfants sont envisagées en cours de l'année scolaire en janvier ou après les vacances de printemps en concertation avec les parents concernés.

REMERCIEMENTS

- Aux familles de l'école qui manifestent leur confiance dans le projet éducatif de l'école et avec qui nous entretenons des rapports constructifs.
- Aux parents engagés dans l'OGEC ou les Commissions, à la Paroisse, qui assurent avec motivation le fonctionnement de l'école.
- Aux personnels et élus communaux avec qui nous travaillons pour garantir aux familles un accueil de qualité dans les différents services.

Les enfants et l'équipe éducative de l'école Saint-Ambroise vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et une année 2024, riche de nombreux bonheurs !

Le directeur, Alain DENIS

École Saint-Ambroise

13 rue Olivier Sabouraud - 85240 RIVES-D'AUTISE

02 51 52 43 91

ecole.st.ambroise@orange.fr

rivesdautise-stambroise.fr

AMICALE DE L'ÉCOLE DE RIVES-D'AUTISE

Chers Autisiens,

L'objectif de l'Amicale de l'École de Rives-d'Autise est de récolter des fonds pour l'école publique de Rives d'Autise. Les sommes versées à l'école servent à financer des activités et sorties pédagogiques, l'achat de matériel ludique, des livres... choisis par l'équipe enseignante pour nos enfants.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 15 septembre 2023 au cours de laquelle a été élu le nouveau bureau :

Sandrine PAGEL-GUICHET, Présidente
Mathieu RENAUDIN, Vice-Président
Angélique EVEILLE, Trésorière
Anthony BEAUPEU, Trésorier adjoint
Delphine PAUTROT, Trésorière adjointe
Jérôme GUILBAUD, Secrétaire
Delphine GUEGNION, Secrétaire adjointe

Cette réunion de rentrée a été précédée par les Olympiades de la rigolade. L'occasion d'un moment convivial pour les enfants de l'école, permettant de faire connaissance avec des parents, notamment les nouveaux arrivants. Le beau temps étant de la partie, tout ce petit monde a pu profiter des activités avant de partager le verre de l'amitié.

L'AERA, ce n'est pas qu'un bureau mais toute une équipe impliquée et dynamique, composée de membres du Conseil d'Administration qui organisent les manifestations tout au long de l'année.

Pour l'année 2023/2024, nous ne manquerons pas notre fête de Noël et notre Marché de Printemps ainsi que notre traditionnelle kermesse de fin d'année animée par le spectacle de nos petits écoliers. Des petites ventes seront également proposées tout au long de l'année scolaire.

Nous vous invitons à venir découvrir notre école lors des portes ouvertes organisées au cours du premier trimestre 2024.

Toute l'équipe tient à remercier :

- Tous les membres de l'association pour leur travail et leur engagement
- L'équipe pédagogique pour leur investissement auprès de nos enfants
- Les parents, les proches et tous ceux qui participent à nos actions
- La municipalité pour la mise à disposition des locaux et les services communaux
- Les enfants de l'école, moteurs de notre association
- Nos associations partenaires, le Jarlignon et le Comité de la Fête de la Meunerie
- Les commerçants de Rives-d'Autise

Nous avons toujours pleins de projets et d'ambition avec une bonne dynamique. Toutes les idées nouvelles sont les bienvenues. L'Amicale permet de faire de belles rencontres et de passer de bons moments. Alors surtout, n'hésitez pas à nous rejoindre.

La présidente de l'AERA, Sandrine PAGEL-GUICHET



Contacts

☎ Sandrine : 06 25 37 38 75
☎ Mathieu : 06 20 19 47 15
☎ Jérôme : 06 15 52 70 71
☎ Delphine G : 06 80 99 54 88
☎ Angélique : 06 72 71 25 49
☎ Anthony : 06 75 30 15 45
☎ Delphine P : 06 15 88 03 66

✉ amicaleaera@gmail.com 🌐 Amicale de l'École de Rives d'Autise

OGEC DE L'ÉCOLE SAINT-AMBROISE



L'école évolue ...

Cette fin d'année est l'occasion de se retourner sur l'année écoulée ...

Nous avons pu (enfin !) reprendre un rythme normal sur l'organisation des manifestations.



L'année passée :

L'occasion de réinventer notre **fête de Noël**, en remettant au centre du jeu le spectacle que les enfants ont préparé avec les enseignants pour les familles ! L'occasion aussi de proposer un marché de Noël. Cette nouvelle formule a ravi les personnes présentes, et a été reconduite (et améliorée !) cette fin d'année. Malheureusement pour les absents, cet article paraîtra trop tard.

L'occasion aussi de proposer une nouvelle animation, avec le **cabaret Saint-Georges** qui est venu faire une belle représentation appréciée des petits et des grands. 2023 était une année **Meunerie** ! L'école était bien représentée, au travers des bénévoles et des danses des enfants préparées avec les enseignants.

L'année scolaire a pu se conclure par une belle **fête de fin d'année** organisée dans le bosquet.

Petit bonus : L'OGEC tenait la buvette du 13 juillet, cette année à Oulmes, en lien avec l'APE Bouillé-Courdault. **Merci** à la municipalité de permettre aux associations de contribuer à ces événements.

Un grand merci aux enseignants et au personnel de l'école pour leur investissement auprès des enfants.

Pour l'année à venir :

Nous vous donnons rendez-vous au cours des différents moments que nous prévoyons.



Portes ouvertes de l'école le samedi 27 janvier, la **fête de fin d'année** le 29 juin ... et surveillez vos boîtes aux lettres, une manifestation surprise pourrait bien pointer le bout de son nez au mois d'avril, vous en saurez plus prochainement.

L'OGEC, c'est aussi la **gestion de l'école** ... de ce côté-là aussi l'école évolue !

Un bon début : rénovation de la toiture du « petit bureau » par les parents (merci Alexandre, Ludo et Benjamin), et modernisation des outils pédagogiques à destination des élèves. Nous espérons prochainement poursuivre sur notre lancée avec des travaux de plus grande ampleur ... à suivre.

Enfin, vous l'aurez compris, l'OGEC est une association regroupant des **parents d'élèves dynamiques et engagés**. Il est donc important de maintenir cette énergie par un renouvellement régulier des parents dans l'association. C'est une source de fraîcheur et un signe de bonne santé pour l'association !

Nous pouvons nous réjouir de ce côté là avec l'arrivée de nombreux nouveaux parents motivés et pleins de bonnes idées pour développer l'association et l'école pour les années à venir.



Un grand merci à eux et aux parents qui ont quittés l'OGEC cette année et ont œuvrés pour l'école.

Parce qu'une école, c'est plus que des murs !

OGEC de l'école Saint-Ambroise

13 rue Olivier Sabouraud - Nieul sur l'Autise - 85240 RIVES-D'AUTISE

☎ 07 86 85 66 75 ✉ ec.st.ambroise@gmail.com 🌐 https://rivesdautise-stambroise.fr
🌐 Ecole Saint Ambroise de Rives d'Autise

FOOTBALL CLUB NIEUL MAILLEZAIS LES AUTISES

Nous avons clôturé la saison 2022-2023 en fêtant les 10 ans du FCNMA en juin 2023. 10 ans déjà que cette aventure a débuté entre les deux anciens clubs des communes de Nieul-sur-l'Autise, Maillezais, Oulmes, Bouillé-Courdauld et St-Pierre-le-Vieux :

- 10 ans de football
- 10 ans d'échanges
- 10 ans de nombreux projets
- 10 ans de belles rencontres



Au-delà d'un club de football, c'est bien une aventure humaine enrichissante pour l'ensemble des acteurs du club qui participent de près ou de loin à la vie du FCNMA. Merci aux joueurs, dirigeants, parents de joueurs, aux entreprises locales ainsi qu'aux femmes de joueurs qui viennent supporter nos équipes le samedi et le dimanche.

Le nouvel exercice a débuté fin août avec le retour des premiers joueurs sur nos terrains afin de préparer dans les meilleures conditions cette nouvelle saison. A la mi-septembre, tous les championnats ont repris pour l'ensemble des catégories du club.

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas toujours, nous observons et apprécions le retour en masse des seniors aux entraînements ce qui donne un nouvel élan positif à notre structure. Quant à nos jeunes footballeurs, une nouvelle cohorte vient d'intégrer le club, une vingtaine de joueurs U6 débute l'apprentissage du football cette année. Nous souhaitons une belle et bonne saison à l'ensemble des joueurs du club.

Le club est également en renouvellement de Labellisation pour son école de foot. Lancé en 2015 en lieu et place du label école de football, le label jeune FFF est une distinction attribuée sur 3 critères pour 3 ans afin d'encourager et récompenser les clubs amateurs pour leur travail de structuration et de développement, notamment en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses. Le FCNMA est très attaché à cette distinction obtenue déjà 3 fois. Un gros travail administratif sera effectué par l'ensemble des éducateurs et des dirigeants pour essayer d'acquiescer ce nouveau graal qui sera attribué en fin de saison.

Côté manifestations, le calendrier sera encore dense cette année. Nous retrouverons la commission animation à l'œuvre pour l'organisation des manifestations suivantes :

- 7 janvier : Corrida (course à pied)
- 21 janvier : Vœux et galette des rois
- 9 mars : Repas à emporter
- 1^{er} mai 2024 : Tournoi pour les catégories U10-U11 et U12-U13
- 13 juillet 2024 : Buvette pour la fête nationale

Autant que faire se peut, le FCNMA essaie toujours de développer les activités annexes au football. Vous pourrez retrouver, le Sport Eveil et le Run Club une nouvelle fois cette année.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les acteurs du FCNMA et notamment l'ensemble des partenaires (entreprises et artisans) ainsi que l'ensemble des mairies qui participent à petite ou grande échelle à la vie du club tout au long de l'année, pour qu'il continue de grandir chaque jour.

Le FCNMA vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



Le président, Mathieu DIEUMEGARD

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur :

www.fcnma.fr



@FCNMA



@footballclubnieulmaillezais

BASKET CLUB NIEUL - OULMES - BOUILLÉ-COURDAULT

Depuis la fin Août, le B.C.N.O.B.C. a repris les entraînements pour la saison 2023/2024, le club compte environ 130 licenciés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis l'Assemblée Générale en mai dernier, la composition du conseil d'administration est la suivante :

- Co-présidents : Romain BERTRAND et Ludovic BOSSARD
- Trésorière : Stéphanie BOBIN
- Trésorière adjointe : Marine AUDURIER
- Secrétaire : Lauriane COIRIER
- Secrétaire adjointe : Virginie BALLANGER
- Autres membres : Armony THIZON, Lionel BOBIN, Evelyne BOBIN, Charlotte SIMON, Julie TOUCHARD, Anthony TOUCHARD, Valérie LE'MANACH, Mélanie MARET, Julien MAHUT, Linda COURTIN-SIMONNEAU, Melissa MERIENNE, Marie CHAQUIN.



LES ANIMATIONS À VENIR

- En février, vente de pizzas
- 13 avril, gala de basket
- 5 mai, tournoi des familles
- 24 mai, assemblée générale
- 25 mai, repas à emporter
- 14/15 juin, vente de plateaux barbecue



Nous tenons à remercier Evelyne BOBIN pour ce qu'elle a fait pour le club, ainsi que tous les joueurs et les parents pour le temps passer pour faire vivre le BCNOBC.

Les dirigeants seraient heureux de vous accueillir, parents, joueurs, supporters au complexe sportif, restez connectés avec nous sur Facebook, Instagram et le site du B.C.N.O.B.C. où vous trouverez toute notre actualité.

Le club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en famille et entre amis...

CÔTÉ SPORTIF

Cette année, 11 équipes sont engagées en championnat :

- U9 : 3 équipes (filles, gars et mixte)
- U11 : 2 équipes (filles et gars)
- U13 : 2 équipes (filles et gars)
- U15 : 2 équipes (filles et gars)
- U18 : 1 équipe (filles)

N'oublions pas :

- micro basket (3-5ans) en collaboration avec le FCNMA le samedi de 11h à 11h45
- baby basket (5-7 ans) le samedi matin de 10h à 11h
- Les loisirs s'entraînent le lundi soir.

De plus, le basket santé est désormais présent le vendredi matin de 10h à 11h. Cette activité permet la pratique du basket adapté, l'épanouissement du bien-être, le développement de la santé physique et de l'autonomie ainsi que la découverte de ce sport.

Toute personne intéressée, peut se renseigner auprès de Pauline au 06 74 07 62 94.

Cette saison, le club a le plaisir d'avoir une salariée pour les entraînements : Pauline GRIALOU, qui vient d'obtenir le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BP JEPS).

Une équipe technique oeuvre auprès des différentes équipes :

- U9G : Simon BEAUPEU
 - U9F : Ludovic BOSSARD
 - U11F : Julie TOUCHARD, Aurélien COURTIN, Mélanie MARET
 - U11M : Cécile ROUGER, Damien GOUIN
 - U13M : Pauline GRIALOU
 - U13F : Lauriane COIRIER
 - U15F : Charlotte SIMON
 - U15G : Emelyne POUVREAU
 - U18F : Romain BERTRAND et Romain BIOTEAU
- Sans oublier les loisirs.

Les co-présidents, Romain BETRAND et Ludovic BOSSARD

AMICALE DES RETRAITÉS DE NIEUL-SUR-L'AUTISE

Bonjour à tous,

Cette année 2023 a été riche en événements.

➤ L'Assemblée Générale qui a eu lieu le jeudi 2 mars au Centre du Vignaud, a rassemblé 80 participants, a été suivie d'un repas et s'est terminée par des jeux et de la parlotte...

➤ Le 10 mars, le nouveau conseil élu s'est réuni pour élire le bureau. Merci aux membres sortants qui ont œuvré pour l'association et bienvenue aux nouveaux, qu'ils nous apportent leurs compétences et leurs idées.

➤ Le mardi 9 mai, sortie en covoiturage direction Jard-sur-Mer pour une vingtaine de personnes.

Au programme du matin, la maison-musée de Georges Clémenceau dite « Bélesbat » à Saint-Vincent-sur-Jard. À Bourgenay, après le repas chez les « Dinos », visite de l'atelier de verrerie d'art chez Stéphanie et Valérie DESJARIGES, et découverte du savoir-faire des souffleurs de verre qui nous ont fait la démonstration de leur travail, et de leurs créations sur plus de 200m² d'exposition. Certains d'entre nous ont été mis à contribution, mais le métier leur reste à apprendre, la reconversion semblant trop tardive ! Promenade sur le port de Bourgenay avant le retour. Cette journée d'escapade a été très agréable même si le temps n'a pas été très ensoleillé.

Cette année est celle des partenariats :

➤ Partenariat avec la C.L.A., le 8 octobre, marche patrimoniale entre Nieul-sur-l'Autise et Denant.

Après une programmation annulée le 1^{er} avril à cause d'une météo pluvieuse et venteuse, cette promenade a rassemblé 90 marcheurs qui ont pu revoir ou découvrir les rues du bourg et l'histoire de la commune de Denant.

Merci à Monique qui a tenu agréablement son rôle de guide pour la visite de l'ancienne église, et merci également à Gwénaëlle et Jean-Yves des Ecuries du Château qui ont accepté le passage dans leur propriété. Merci à tous ceux qui ont fait de cette journée une réussite. Nous n'allons pas nous plaindre du soleil, un peu

trop fort c'est vrai, mais sans doute un dernier ressenti estival avant l'automne.

➤ Partenariat avec l'Age d'Or Rencontres et Loisirs d'Oulmes

Une exposition a eu lieu les 11 et 12 novembre à la Salle des Ormes pour faire connaître la commune d'Oulmes, son histoire, son architecture, et y retracer la vie à partir de photos et documents qui nous ont été prêtés. Tous nos remerciements à ceux qui ont permis de retracer la mémoire de leur village.

➤ 2 sorties avec les résidents de l'EHPAD ont pu être faites les 27 juin et 22 septembre.

➤ Etant donné les travaux de la Salle des Fêtes, les après-midis de jeux ont pu se dérouler en extérieur de juin à septembre sous le préau du Vignaud, et ont eu lieu à la Salle Séquoia jusqu'à la disponibilité de la salle habituelle. Le tarot du mardi soir est également délocalisé à la Salle des Ormes.

➤ Comme il se fait maintenant dans le cadre de notre « CANTOU », (Commission d'Activités Nieulaises et d'Occupations Utiles) depuis 5 ans, des actions citoyennes ont été mises en œuvre, qui correspondent actuellement à l'heure civique préconisée par la municipalité. Ainsi, les murs du Vignaud, de l'entrée de Denant et du cimetière ont été déliérés par 5 à 10 bénévoles qui ont donné à chaque séance une matinée de leur temps. Sans compter le café de bienvenue et le petit pot de midi offerts par le président avant de rentrer.

Au nom de l'Amicale, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2024.

Le président, Michel BROSSARD
La secrétaire, Danielle DEBOUTÉ



L'ÂGE D'OR RENCONTRES LOISIRS D'OULMES

Bonjour à tous,

Le club de l'âge d'Or bat son plein mais malheureusement nous n'avons pas retrouvé tous nos habitués d'avant le confinement.

Les rencontres du deuxième et quatrième jeudi de chaque mois se poursuivent toujours en toute convivialité. En complément des rencontres jeux, chaque 4^{ième} jeudi nous nous retrouvons pour un petit resto... vous pouvez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Les sections « marche » et « gym » fonctionnent bien également.

Pour information, l'assemblée générale de l'association est prévue le 11 janvier 2024 à 14 h et nous serons là pour vous recevoir !

À bientôt, pour le plaisir de se revoir.

Le président, Jean-Claude LUBOT

ASSOCIATION SPORTIVE DE BADMINTON DE L'AUTISE

La saison 2023-2024 commence très bien pour l'ASBA avec beaucoup de nouvelles inscriptions. Près d'une cinquantaine d'adhésions a été encore comptabilisée cette année.

L'année passée, en plus de nos séances deux fois par semaine, les mardis à 20h15 et les jeudis à 20h15 au complexe sportif d'Oulmes, nous avons fait plusieurs rencontres à domicile ainsi que dans les clubs voisins.

Cela nous a permis de jouer avec d'autres badistes et d'échanger des moments conviviaux et sportifs.

Un tournoi double de fin d'année s'est aussi tenu au mois de juin 2023 pour clôturer la saison.

Pour cette nouvelle saison, nous avons une nouvelle fois organisé notre tournoi au profit du Téléthon le Vendredi 8 Décembre.

La présidente, Marion CREPIN



Vous pouvez toujours nous rejoindre les mardis et jeudis soirs et nous suivre sur notre

page Facebook :  ASBA Badminton

asbadelautise@hotmail.com  06 15 02 99 50

AAPPMA « LE DIMANCHE DU TRAVAILLEUR »

L'A.A.P.P.M.A (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) « le dimanche du travailleur » compte cette année 514 adhérents (chiffre arrêté au 1^{er} septembre).

La première action entreprise en début d'année a été un alevinage de 130 kgs de poissons de différentes espèces présentes dans nos cours d'eau. Cet alevinage a été en partie détruit, en ce qui concerne les sandres, par du braconnage qui se répète depuis deux ans malgré la surveillance mise en place par nos gardes particuliers, la fédération départementale ainsi que la gendarmerie.

Une demi-journée du mois de mars a été consacrée à l'entretien de la frayère des Barbinières à Courdault par les bénévoles de l'association.

Du mois de mars au mois de juin, l'A.A.P.P.M.A a tenu son Atelier-Pêche-Nature qui s'adresse aux enfants de 7 à 13 ans. Cette activité, divisée en 9 séances et animée par un moniteur guide de pêche, propose aux enfants une initiation à différentes techniques de pêche.

Cet atelier s'est clôturé le 1^{er} juillet par un concours au cours duquel de nombreux lots ont été distribués, suivi d'un moment de convivialité rassemblant les participants, leurs parents ainsi que les bénévoles de l'association.

Nous tenons à remercier le centre culturel le Kiosque de Benet, ainsi que les municipalités qui œuvrent au bon déroulement de l'atelier.

Fin août, les niveaux d'eau étant particulièrement bas, il a été procédé à une pêche de sauvegarde dans l'Autise au niveau du parc du Vignaud. Cette action, réalisée par les techniciens de la fédération départementale, a permis le sauvetage de nombreux poissons qui ont été relâchés là où les niveaux permettaient leur survie.

Pour cette fin d'année, une commande de 210 kgs de poissons a été passée en vue d'un nouvel alevinage en différents endroits du territoire couvert par l'A.A.P.P.M.A (34 km de cours d'eau), et nous allons reconduire notre Atelier-Pêche-Nature en 2024.

Il est également prévu de participer au rendez-vous des associations organisé par la Communauté de Communes le 4 mai 2024.

Profitez bien du magnifique environnement dont nous disposons et à bientôt au bord de l'eau.



Le président, Christophe RAULT

AMICALE LAÏQUE RIVES-D'AUTISE - BOUILLÉ-COURDAULT

Les objectifs de l'Amicale Laïque de Rives-d'Autise - Bouillé-Courdault sont :
Le soutien aux écoles publiques de Rives-d'Autise et Bouillé-Courdault.
La défense de la laïcité.
L'animation culturelle et sportive.

Relations avec les écoles :

Mme Marie AZZOPARDI : Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale

ACTIVITÉS :

Section informatique :

Responsable et animateur : M Michel RAMBAUD 02 51 52 43 52

Le lundi à la mairie annexe d'Oulmes,

Atelier initiation informatique animée par : M. Eric VIGEANT

2 groupes, le lundi matin : (8h45-10h15) et (10h30-12h00)

Atelier photographie informatique animée par : M Michel RAMBAUD.

2 groupes, le lundi après-midi : (15h00-16h45) et (17h00-18h45)

Atelier Vidéo informatique animée par : M Michel RAMBAUD.

1 groupe le lundi matin : (10h00-12h00)

Le lundi à la mairie annexe d'Oulmes.

Section cyclisme UFOLEP

Responsable : M. Michel GAUDUCHON 02 51 52 41 87

La section cyclisme s'est classée sur la 2^e marche du podium au challenge des clubs UFOLEP vendéens.

Section gymnastique d'entretien :

Responsable : Mme Annick BRAUD 02 51 52 46 50

Le mardi soir de 18h30 à 19h30 au complexe sportif.

Animatrice diplômée Mme Victoria THORNES.



Pour le Conseil d'Administration, Michel GAUDUCHON

ASSOCIATION THÉÂTRE CULTURE OULMES BOUILLÉ-COURDAULT

C'est la rentrée des acteurs !

Cette année les acteurs des « Mots lierre » interpréteront une pièce de Yves BILLOT : « Adrien ! C'est toi ? ».

Il est prévu cette année de jouer en février 2024. D'ores et déjà, vous pouvez réserver les dates suivantes : les samedis 3/02, 10/02, 17/02, les dimanches 4/02, 11/02 et le vendredi 16/02.

Comme chaque année, les adolescents vous interpréteront quelques sketches.



Souhaitons à tous, une bonne préparation de même qu'une bonne saison.

Alors à très bientôt !

La présidente, Muriel ALTMAYER

LA CABANE PIROUETTE

Nous avons repris nos matinées d'éveil les lundis, tous les quinze jours depuis septembre, pour le plaisir des petits et des grands ; certains et certaines nous ont quittés pour l'école et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux bébés !

Les assistantes maternelles se sont retrouvées pour un repas à la Crêperie du Moulin en juin. Ce fut l'occasion également de fêter la retraite (partielle) bien méritée de Claudine qui accueille tout de même encore des enfants scolarisés.

Nous la remercions pour sa participation encore active et son profond engagement dans la vie de l'association.

➤ Nous avons visité et été accueillis par la classe de la maternelle de l'école de Rives-d'Autise en juin, les échanges ont été très appréciés de tous.

➤ Sortie au zoo de Mervent : cette visite est toujours un moment de plaisir.

➤ Comme tous les ans, nous avons eu le plaisir d'organiser notre arbre de Noël. Le Père Noël était au rendez-vous et nous a fait une belle surprise. Les pompiers étaient aussi présents et nous les remercions pour leur esprit sportif. Le repas à emporter du vendredi soir avec la collaboration de la boucherie « la Devantrine des bessins » a été un franc succès et grâce à vous tous nous avons pu récolter des dons pour le Téléthon. L'échange et le partage de cette journée sont toujours très enrichissantes.

➤ Notre Assemblée Générale a eu lieu le 23 novembre. Les assistantes maternelles qui le souhaitent peuvent toujours nous rejoindre.

Merci aux parents, à la municipalité, pour leur soutien. Merci à la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise pour la mise à disposition d'un local équipé. Toutes ces personnes contribuent à la réussite de nos projets.



Les enfants, leurs assistantes maternelles vous souhaitent à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, et prenez bien soins de vous.

La présidente, Sophie DUDOIGNON

Pour avoir la liste complète des assistantes maternelles, il vous suffit d'aller sur le site vendee-enfance.fr ou bien sur monenfant.fr

Pour nous rejoindre ou avoir des informations sur les modes de garde, vous pouvez contacter :

Sophie DUDOIGNON au ☎ 06 27 95 76 36 ou ✉ sophieluc85@gmail.com

Claudine SIMONNEAU au ☎ 02 51 52 41 25

qui auront le plaisir de répondre à vos questions.

CATM - ATPG - ANCIENS COMBATTANTS DE RIVES-D'AUTISE

2023 fut une année très active pour nos membres.

27 janvier : Assemblée Générale CATM Rives-d'Autise au Vignaud

27 mars : Formation routière à Fontenay

28 mars : Information annuelle des Veuves

31 mars : Réunion cantonale pour la préparation du Congrès, suivie de 4 autres

1^{er} avril : Repas CATM organisé par le canton de Maillezais à Vix

8 mai : Cérémonies à Oulmes et Nieul

14 juin : Congrès départemental CATM à Mervent

3 août : Cérémonie à St-Maixent-l'École sur invitation de la famille PELLETIER-GILBERT pour la Promotion sous-officiers rangs du 5^e bataillon qui porte désormais le nom « Adjudant chef Lucien GILBERT » dont le nom est sur le monument aux morts de Nieul-sur-l'Autise. Ont participé Michel BOSSARD, maire de Rives-d'Autise, Philippe GEROME, maire délégué d'Oulmes. Les Anciens combattants étaient représentés par Michel PEROTEAU, président, André MOUILLER, Trésorier et Marc BLANDIN, secrétaire, ce fut une très belle cérémonie.

14 août : Sépulture de Gérard COIRIER à Benet

20 août : Cérémonie à la Stèle des Martyrs de la Cornelière de Mervent

7 octobre : Cérémonie du 102^e anniversaire du monument de CLEMENCEAU à Sainte-Hermine

14 octobre : Cérémonie à St Maurice des Noues, remise d'un drapeau aux Sympathisants pour la mémoire.

11 novembre : Cérémonies à Nieul et Oulmes.

Toutes ces cérémonies ont toujours été faites en présence de nos drapeaux, nous tenons à remercier nos quatre porte-drapeaux pour leur dévouement. Merci à Jean-Claude MERCIER, Claude GUILLEMET, Yves BOUTIER, Jean-Claude LUBOT.

Pour 2024, en plus des cérémonies, nous prévoyons un concours de belote et une sortie avec nos adhérents.

Pour rappel les personnes désirant nous rencontrer, ou adhérer à notre association peuvent joindre, Michel PEROTEAU Président, André MOUILLER Trésorier, Marc BLANDIN Secrétaire.

À tous, bonnes fêtes de fin d'année

Le président, Michel PEROTEAU

CYCLO AUTISIEN

L'effectif de notre club est stable et se compte toujours entre 25 et 30 adhérents. Bruno GOUBAND en assure toujours la présidence, accompagné de Marc RANDONNET (vice-président), Yvon THIZON (trésorier), Sébastien CIBARD (trésorier adjoint), Eric VIGEANT (secrétaire), Jacob PATARIN (secrétaire adjoint). Dominique MARTIN, Etienne MIGNOT, Jean-Marie TALON et Dominique DOUET, responsable informatique, complètent le conseil d'administration.

Nos activités sont toujours les mêmes, sorties hebdomadaires les mercredis et dimanches (les horaires de départ et les circuits sont consultables sur notre site cyclautisien.fr). Comme chaque année, certains d'entre nous se sont illustrés dans des défis personnels, comme diverses escalades en montagne, ou la participation au championnat national cycliste des élus et anciens élus (Patrick GAGNAIRE), étape du Tour de France ouverte aux amateurs (4000 m de dénivelé positif). De plus, cette année, une sortie d'une semaine en Allemagne a été organisée du 10 au 17 juin avec aller et retour en voiture, puis une fois sur place, 6 sorties cyclistes en Bavière. Les personnes qui n'ont pas participé à ces sorties vélo en ont profité pour faire quelques randonnées pédestres. Dix-huit personnes étaient de la fête, et gardent un excellent souvenir de l'expédition, autant au niveau de l'organisation que de l'ambiance qui a accompagné tout au long de la manifestation. Pour l'année 2024 une autre sortie du même genre est envisagée, au cours de la semaine du 15 au 22 juin 2024, espérant ainsi laisser si possible plus de place au vélo. Les organisateurs ont déjà réservé un gîte disposant de 24 places dans la région du



Limousin à Eymoutiers (87). Les premières inscriptions sont déjà enregistrées.

Enfin à toutes et à tous je souhaite pour 2024 autant de joies et de bonheur que nous pouvons en avoir au quotidien sur fidèles destriers.

Le président, Bruno GOUBAND

PÉTANQUE RIVES-D'AUTISE BOUILLÉ-COURDAULT

A l'heure de la rédaction de cet article, notre Assemblée Générale n'a pas encore eu lieu !

Lors de cette réunion annuelle, l'association de Pétanque Rives-d'Autise Bouillé-Courdauld fait le bilan de ses activités, prévoit celle de la saison suivante et élit son bureau.

Sous réserve de changement, le bureau est constitué de :

Alain RIPAULT, Président
Christophe SACRE, Vice-Président
Bruno CANTIN, Trésorier
Maxime RIPAULT, Vice-Trésorier
Delphine PAUTROT, Secrétaire
Coralie RICHARD, Vice-Secrétaire

Pour la saison estivale 2024, deux concours seront organisés au Parc du Jarlingon à Oulmes : les samedis 27 juillet et 31 août 2024. Une communication sera bien entendu diffusée en temps voulu.

Toute l'équipe tient à remercier la municipalité pour la remise en état des terrains au Parc du Jarlingon.

Egalement, nous remercions nos bénévoles qui, de près ou de loin, nous viennent en aide.

Voilà plus de quarante ans que cette association discrète, mais dynamique, contribue au bien-être des habitants, et permet de tisser du lien social dans une ambiance chaleureuse. Les passionnés de pétanque comme les amateurs sont les bienvenus pour participer au renouveau de l'association.

Nous avons besoin de vous. Rejoignez-nous !

Le président, Alain RIPAULT



A.C.C.A LA SAINT-HUBERT DE NIEUL-SUR-L'AUTISE



La société de chasse « La Saint Hubert de Nieul-sur-l'Autise » est composée de 26 sociétaires.

Le bureau est composé de 9 membres dont 7 sociétaires et 2 agriculteurs. La société pratique son activité sur un peu plus de 1500 hectares. Le territoire comporte de la plaine et 16 hectares boisés.

L'évolution des pratiques agricoles induit un changement dans les habitudes de certains gibiers, notamment le sanglier qui trouve maintenant le gîte dans le maïs irrigué l'été et les couverts végétaux mis en place durant la période automne/hiver.

La société de chasse s'investit pour réguler cette population, afin d'éviter les dégâts agricoles au maximum.

Outre ces dégâts, les collisions routières sont un point important dans la gestion du gibier.

Cette évolution des populations de gibier concerne aussi le chevreuil, avec un faible impact sur les cultures. Cet animal vivant à l'origine en milieu forestier, se retrouve maintenant en plaine, où le paysage de faible relief et la vue dégagée, permettent une surveillance de tous les instants et un sentiment de sécurité.

Concernant la population du lièvre malgré la maladie et les collisions routières, le lièvre reste

le seul petit gibier sauvage dont la population est vérifiée tous les hivers lors de comptages nocturnes en lien avec la fédération des chasseurs de Vendée. Malgré une saison 2022/2023 difficile suite à l'Influenza aviaire (grippe aviaire), l'ensemble du bureau s'investit au mieux afin de poursuivre les lâchers de petits gibiers (faisans et perdrix) pour essayer de repeupler au mieux notre campagne. Une convention perdrix est signée avec la fédération ainsi que depuis cette saison le « non-tir » de la poule faisane.

De plus cette année, le vendredi 8 septembre 2023 à 9h00, une formation décennale sur la sécurité a été organisée par la société avec comme formateur, un technicien de la fédération. Cette formation s'adresse à tous les chasseurs de la Vendée. Cette session a regroupée 32 chasseurs de 17 à 80 ans dont une femme.

Son but : Reprendre les gestes de la sécurité, rappeler les situations d'accidents et les comportements à adopter lorsque l'on rencontre un usager de la nature non-chasseur, l'adaptation de l'arme au gibier chassé, etc.

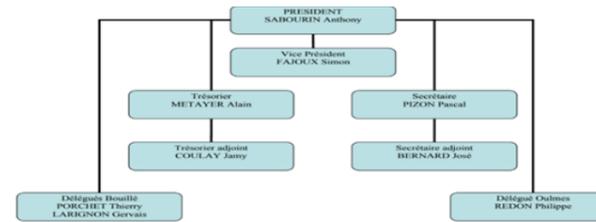
Sur ce, La Saint Hubert de-Nieul-sur-l'Autise vous souhaite une excellente année 2024.

Le président, Tony COIRIER

SOCIÉTÉ DE CHASSE OULMES BOUILLÉ-COURDAULT

Notre passion nous permet d'être au plus près de la faune et de la flore, de les écouter et surtout de les comprendre. Comme beaucoup de choses, nos pratiques doivent évoluer pour préserver notre territoire et son biotope. Notre société s'efforce de faire perdurer cette pratique, en conciliant passion, nature et sécurité. Depuis quelques années, nous menons plusieurs projets allant dans ce sens.

Organigramme de la société :



- Renseignements divers Anthony SABOURIN
(Tel : 06 28 56 98 63)

- Présence de renard, sanglier : Alain METAYER
(Tel : 06 20 97 28 40)

Projet faisans :



Comme l'année passée, nous continuons nos efforts pour la réintroduction d'une souche de faisans sauvages avec la construction d'une troisième volière. Nous avons également construit ou acheté une centaine d'agraires que nous avons disposé sur l'ensemble du territoire de Oulmes et Bouillé-Courdauld, afin d'alimenter ces jeunes oiseaux. Ces agraires doivent être régulièrement remplis par les chasseurs en fonction de la fréquentation des oiseaux (plusieurs fois par semaine). Pour ce faire, la société doit acheter plusieurs centaines de kilos de blé au prix du marché.

Nous avons déjà récolté dès le printemps, les fruits de nos efforts avec le comptage de plusieurs couvées sur le territoire.

Le sanglier :

Depuis quelques années, nous nous efforçons de trouver des solutions pour la diminution de population de sangliers. La gestion de cet animal est différente d'une fédération départementale à une autre. En Vendée, nous sommes soumis au plan de chasse. C'est-à-dire que chaque société

doit acheter des bracelets pour pouvoir prélever des animaux. Chaque bracelet coûte 25€ et cela était jusqu'alors supporté uniquement par nos adhérents. Devant cette dépense, et reconnaissant l'utilité publique d'une telle régulation, une subvention extraordinaire nous a été accordée par la commune. Nous remercions le conseil municipal pour cette action, qui nous permet d'acheter un nombre important de bracelets dès le début de l'été.

Face à cet accroissement de population, qu'avons-nous mis en place ?

- L'affût : une dizaine de chasseurs de notre société (déclarés en préfecture) ont effectué du 1er juin au 15 septembre près de 100 sorties semi-nocturnes afin de localiser et éventuellement d'abattre des sangliers.

- Les battues : nous avons fait 4 battues durant l'été aux abords ou dans les champs de maïs, mobilisant en quelques heures seulement, 20 à 30 chasseurs et entre 20 et 50 chiens. Nous continuons ces battues jusqu'au mois de mars en fonction des indices de présence.

- La recherche d'indice : 3 à 4 fois par semaine le matin, et ce toute l'année, 2 ou 3 chasseurs recherchent les indices et la présence de sangliers.

- Des accords avec les sociétés voisines : à l'initiative de la chasse de Oulmes Bouillé-Courdauld, les responsables des différentes sociétés limitrophes se sont mis d'accord pour des efforts communs (recherche d'indices, battues communes...).

Malheureusement, et malgré le temps consacré par les chasseurs, ces actions ne sont pas toujours couronnées de succès. Les animaux restent des animaux sauvages qui se déplacent la nuit, les conditions de sécurité souvent ne nous permettent pas d'intervenir (proximité des routes, autoroute et habitations...), enfin la dimension des parcelles de maïs de plusieurs dizaines d'hectares est incompatible avec un nombre de chasseurs en perpétuelle régression.

A vos agendas :

Nous allons cette année organiser plusieurs manifestations :

- Un repas de chasse le 9 mars 2024 à la salle EPONA de Bouillé-Courdauld.
- Les festivités du 13 juillet en association avec le club de football.
- Un ball-trap les 3 et 4 août.

Nous restons à votre écoute pour tous renseignements ou informations. Tous les chasseurs se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2024.

Le président, Anthony SABOURIN

CULTURE ET LOISIRS EN AUTISE

Depuis l'Assemblée générale du 5 octobre 2023, l'**AMVPN a changé de statuts et de nom, l'association s'appelle maintenant Culture et Loisirs en Autise**, appellation plus parlante et plus facile à retenir que l'ancienne.

Les statuts dataient de 1989 et avaient été écrits pour promouvoir les sites culturels de Nieul-sur-l'Autise, notamment l'abbaye. La prise en charge depuis de nombreuses années des animations de l'abbaye par le Conseil Départemental avait rendu nos statuts caducs. Notre association a maintenant pour objet d'encourager, soutenir, coordonner et/ou concevoir toutes activités culturelles et de loisirs (artistique, musicale, populaire, patrimoniale...).

Activités 2023

Prêts de vêtements pour la Fête de la Meunerie :

Nous avons tenu une dizaine de permanences pour les prêts et 5 permanences pour les retours de vêtements. Gérées par 8 bénévoles, 690 vêtements ont été prêtés à 123 familles. Nous sommes fiers d'avoir permis à de nombreux bénévoles de pouvoir participer à cette grande fête qui conserve son cachet d'authenticité.

Etant membres du comité Meunerie, les bénévoles de notre association ont été présents sur plusieurs stands de la fête.

Au printemps, nous avons collaboré avec la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise à la mise en place d'un **concours photos** sur son territoire. Le thème du concours était « la nature dans tous ses états ».

Une **sortie annuelle** ouverte à tous nous a menés à Pouzauges le 8 juin dernier. Les marcheurs ont déambulé dans le vieux Pouzauges célèbre par ses venelles pentues, ont traversé le bois de la Folie, se sont arrêtés devant les deux moulins du Terrier



Marteau. Le restaurant Le casse-croûte vendéen nous a reçus pour un repas très convivial, puis nous nous sommes rendus au château de Saint-Mesmin situé en Deux-Sèvres.

Le 24 septembre 2023, nous avons participé à l'organisation de la journée **Rand'lye vélo**, en association avec les Gueurnivelles. Plus de 80 cyclistes ont parcouru les petites routes entre plaine et marais sous un ciel très clément.

En raison d'une météo peu propice, **la marche patrimoine** fixée le 1^{er} avril dernier a été reportée au 8 octobre. Elle a été organisée conjointement par la CLA et l'amicale des retraités. Un très chaud soleil d'octobre a accompagné une centaine de personnes ce jour-là. Le départ, le point d'arrivée et le goûter offert ont eu lieu au Vignaud. Cette promenade a permis de découvrir ou redécouvrir le patrimoine ancien des bourgs de Nieul et Denant avec à la clé la visite de l'ancienne église et des écuries du château de Denant. Merci aux aimables propriétaires de nous avoir si gentiment ouvert leurs portes.



La **soirée des trophées des jeunes talents musicaux**, initiée et portée par notre association, s'est tenue le 21 octobre à Oulmes, salle des Ormes. Le jury et le public ont voté pour 9 prestations artistiques d'une excellente qualité. La grande gagnante qui a



remporté le 1^{er} prix du jury ainsi que le prix du public s'appelle Zoé BÉNANCIE, jeune vendéenne qui s'est faite connaître dans plusieurs concours nationaux de chants. Durant les délibérations du jury, nous avons eu le plaisir de recevoir en mini concert Izzy et Ella, chanteuses gagnantes de l'édition 2019 ainsi qu'un talentueux jeune pianiste James-Paolo PATLA.

Le 13 décembre, l'association a offert aux enfants un **spectacle musical jeune public** de la compagnie Léo et Léon suivi d'une visite du père Noël.

Activités sur l'année

Art floral : 5 ateliers se sont tenus depuis début 2023. Nous travaillons avec deux fleuristes.



Ateliers créatifs enfants, ados : 5 ateliers ont eu lieu en un an (déco, couture, peinture...). Ces ateliers sont ouverts aux enfants à partir du CM2.



Marches : Nous marchons chaque lundi. Une trentaine de marcheurs sont inscrits. Une équipe repère et propose des marches à moins de 30 min de voiture. Un covoiturage est organisé à chaque marche. Nous proposons des marches entre 8 et 12 km.

La présidente, Catherine OGER

Pour ces activités, inscription ou renseignement :
☎ 06 19 56 32 29 ou ✉ amvpn.nieul@gmail.com

LE JARLINGTON

Dans sa 32^e année d'existence, l'association « Le Jarlington » n'a cessé de répondre aux besoins des associations sportives, culturelles et de loisirs de notre commune. La mise en œuvre de ses moyens matériels et humains a permis de satisfaire au mieux les multiples demandes dont elle fait l'objet et contribue ainsi à faire perdurer la vie associative du village.

Outre les prêts de matériels qui sont la partie majeure de son activité, elle participe activement à trois manifestations festives en plein air dans le parc du Val du Jarlington (vide-greniers le 2^e dimanche de juin, Rives-d'Autis'amuse le 1^{er} vendredi de juillet et une journée champêtre le dernier dimanche d'août).

Grâce au dévouement de ses bénévoles et avec le soutien de la municipalité, « Le Jarlington » continuera d'œuvrer le plus longtemps possible pour subvenir aux besoins des associations locales.

Rappel pour information : la liste des permanences mensuelles est affichée sur les tableaux municipaux et sur le site internet de la commune. Elle vous permet de contacter les membres de l'association pour connaître la disponibilité des matériels dont vous pourriez avoir besoin (tivolis, bancs, tables, chaises, chambre froide roulante, friteuses, planchas, mange-debout, ustensiles de cuisine en tout genre, couverts pour 300 personnes, etc.)

Pour l'occasion, les représentants de « Jarlington » vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe du Jarlington

PUNCH 85

L'association PUNCH 85 a pour but de faire découvrir la savate boxe française. Cette activité permet de se défouler, d'évacuer le stress et l'anxiété, d'acquiescer de la confiance en soi.

Les cours sont assurés par 4 moniteurs diplômés : Dominique METZGER, Fabien VERCUEIL, Stéphane ORGERIT et Frank BRISSEAU, lundi et jeudi de 19h à 21h et samedi de 10h à 12h au complexe du Champs du Pas (salle annexe).

Concernant le bilan de l'année 2022/2023 :

Un licencié a obtenu le grade « gant jaune » le 6 novembre 2022. Ce grade permet de participer aux compétitions sous forme de combat et de se présenter au monitorat de savate boxe française.



Deux jeunes licenciés ont participé à une rencontre amicale en Deux-Sèvres (Melle) et au « regroupement jeunes » lors du Vendée Savate Tour, le 29 janvier 2023, à Fontenay-le-Comte.

Le Club PUNCH 85 a organisé un passage de grade en mars 2023 où 5 licenciés ont obtenu différents grades. La remise de diplôme a eu lieu lors de l'assemblée générale.

Une commande de vêtements à l'effigie du club a été réalisée afin de mieux nous représenter lors des rencontres/ compétitions.



Le début de saison 2023/2024 est satisfaisant car nous constatons une nette progression du nombre de licenciés.

Si vous voulez nous rejoindre ou si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter ou retrouver nous sur notre page Facebook PUNCH 85.

La présidente, Jésabelle VERCUEIL

Contacts :

☎ VERCUEIL Fabien ou Jésabelle : 06 63 01 83 30 ou 06 68 06 34 44
☎ BRISSEAU Frank : 06 84 99 96 06 ☎ ORGERIT Stéphane : 06 99 21 85 81
☎ METZGER Dominique : 06-72-45-36-22

THÉO CONTR'ATAX



Difficile, TRÈS difficile de rédiger ces quelques lignes mais c'est l'occasion de vous dire **MERCI** à vous toutes et tous, toujours présent.e.s pour soutenir toutes nos actions depuis la première organisée en 2016 lors de la première marche au profit de l'AFAP.

Dès la création de notre association Théo Contr'Atax, cet élan de solidarité s'est décuplé, vous avez toujours été présents, partenaires, sponsors, bénévoles, amis et famille, coureurs, marcheurs, visiteurs. Le 30 avril en a encore été la preuve par votre nombreuse présence.

Théo a su nous rassembler une dernière fois... le 7 août 2023 mais pour un tout autre voyage dont lui seul détient les rênes.



LES GUEURNIVELLES

Bonjour cher(e)s adhérent(e)s et autres lecteurs(trices)...

Après cette concession faite à la mode de l'écriture dite inclusive, reprenons nos bonnes vieilles habitudes de rédaction comme celles que devaient enseigner les instituteurs et institutrices du temps jadis, celui que nous reconstituons bisannuellement à chaque Fête de la Meunerie et que beaucoup aiment y retrouver.

Cette année 2023 s'est ouverte pour nous le 2 mars pour une Assemblée Générale qui a vu le bureau être reconduit et le Conseil d'Administration s'enrichir d'une nouvelle venue que nous accueillons avec grand plaisir.

Puis, nous nous sommes donné quelques rendez-vous comme chaque année pour fagoter et ainsi reconstituer le stock nécessaire d'une part aux activités du moulin, et d'autre part celui utile pour la Fête de la Meunerie qui a été cette année un bien beau succès.

En 2024, deux grandes matinées de samedi devraient suffire pour refaire la quantité de fagots voulue. Surveillez vos messageries après les fêtes !

Revenons à l'an écoulé durant lequel, comme d'habitude, les Gueurnivelles ont largement participé aux différentes animations proposées par la Maison de la Meunerie : ateliers « pain » où chacun se transforme en boulanger le temps d'une confection-cuisson de sa propre boule de pain, le moulin expliqué aux enfants grâce aux excellentes interventions de « notre » meunier qui intervient également pour les journées moulin en fonctionnement, sans oublier les après-midis d'accueil « comme à la maison » que les visiteurs apprécient toujours autant, quelquefois surpris mais toujours bien contents de profiter de l'occasion pour déguster les gaufres offertes.

Il y eut aussi la soirée au moulin avec apéritif local, animation musicale et diner traditionnel vendéen. Puis, en collaboration avec l'association « La boîte

carrée », nous avons animé la soirée « le plein de super » durant laquelle sont vus cinq ou six courts-métrages pour lesquels les commentaires d'après projection se font autour de gaufres et boissons offertes.

Enfin, et avant de participer au rangement automnal habituel pour permettre au moulin de se reposer d'une saison bien riche encore en émotions, nous avons activement pris part aux animations de Moulinween qui, cette année encore, en ont effrayé plus d'un.

A tous ces temps passés pour « notre » cher moulin, il convient d'ajouter les nombreuses interventions de guide pour groupe lorsque nous sommes sollicités par la responsable du site.

Le calendrier de nos activités - qui s'est terminé le vendredi 3 novembre par une dégustation de pizzas cuites au four - est donc toujours bien rempli et c'est tant mieux.

La Maison de la Meunerie a fermé ses portes le dimanche 5 novembre en clôturant la saison sur une journée « entrée gratuite » (1^{er} dimanche du mois).

Nous aurons peut-être alors l'occasion de faire la connaissance et souhaiter la bienvenue aux nouveaux occupants de la maison Rochais que nous ne manquerons pas d'accueillir comme il se doit. Espérons qu'ils seront eux aussi pleins d'affection pour notre bon vieux moulin.

En attendant, le groupe des Gueurnivelles et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année 2023 et une heureuse année 2024.

Pour les Gueurnivelles, Jean-Luc OGER

COMITÉ DE LA FÊTE DE LA MEUNERIE



Après 4 ans sans Fête de la Meunerie, c'est avec plaisir que nous avons pu nous retrouver le week-end de la Pentecôte pour cette 42^e édition. C'est plus de 700 bénévoles et 97 artistes qui ont assuré l'animation au travers des 25 stands, faisant revivre 29 métiers et produisant plus de 100h de spectacle.

Le public fut au rendez-vous avec l'une des 5 meilleures Meunerie niveau fréquentation et la meilleure en chiffre d'affaires. Nous avons aussi pu observer une modification des habitudes de fréquentation avec un public présent dès l'ouverture. Les spectateurs ont pu ainsi profiter de la fête tout au long de la journée en se restaurant et s'hydratant sur place. Il ne faut pas oublier un allié de taille cette année, le soleil.



Le lundi soir c'est plus de 250 bénévoles qui se sont réunis sous le grand tivoli pour clôturer ce week end dans un moment de convivialité lors du repas qui leur est dédié. Encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à cette belle réussite.

Courant octobre, c'est quelques 200 bénévoles qui se sont réunis pour le retour Meunerie. Ce fut l'occasion de partager les chiffres, vidéos et photos puis d'assister à la représentation des Tegadons. La soirée a été clôturée par le concert d'Hubert Hits. Cet événement a surtout été l'occasion de se retrouver et d'échanger.

Désormais place à la suite. Le comité a décidé de reconduire le Concert Meun'ri'Bambelle en année paire. C'est avec plaisir que nous pourrons nous retrouver le 1^{er} juin 2024 pour guincher sur Idle Finger, Macadam Hirsute et Strollad.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à bientôt

Le comité Meunerie



RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Association Théâtre Culture et Loisirs Oulmes (ATCLO)

Présidente : Muriel ALTMAYER
 ☎ 02 51 50 47 54
 ✉ murielle.altmayer@orange.fr
 📍 Théâtre les mots lierre

Culture et Loisirs en Autise

Présidente : Catherine OGER
 ☎ 06 19 56 32 29
 ✉ amvpn.nieul@gmail.com
 📍 AMVPN - Association culturelle Nieul

Les Gueurnivelles

Président : Didier KUCZMARSKI
 ☎ 02 51 52 47 43
 ✉ maison-meunerie@wanadoo.fr

Amitiés OULMES - WILDSTEIG

Président : Marc COUGNE
 ☎ 02 51 52 45 59
 ✉ marc.cougne@orange.fr

Groupe vocal TEMP'OTIZ

Présidente : Mireille COIRIER
 ☎ 06 76 82 42 94
 ✉ coirier.mireille@gmail.com

Comité de la Fête de La Meunerie

Président : Adrien MOINARD
 ☎ 06 80 87 43 03
 ✉ fetedelameunerie85240@gmail.com
 🌐 www.fetedelameunerie.fr
 📍 Fête de la Meunerie



ASSOCIATIONS SPORTIVES

Football Club Nieul Maillezais Les Autises

Président : Mathieu DIEUMEGARD
 ☎ 06 32 54 58 75 ou 06 45 15 13 19
 ✉ footballclubnieulmaillezais@gmail.com
 🌐 www.fcma.fr
 📍 FCNMA

Basket Club Nieul Oulmes Bouillé-Courdault

Présidents : Ludovic BOSSARD et Romain BERTRAND
 ☎ 06 43 31 90 97 - 06 73 14 11 52
 ✉ bcnobc.coirier@outlook.fr
 🌐 club.quomodo.com/bcnobc
 📍 BCNOBC

AS Badminton de l'Autise

Présidente : Marion CREPIN
 ☎ 06 15 02 99 50
 ✉ asbadelautise@hotmail.com
 📍 ASBA Badminton

Cyclo Autisien

Président : Bruno GOUBAND
 ☎ 06 86 81 71 75

La Pétanque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault

Président : Alain RIPAUT
 ☎ 06 74 13 00 71

Société de chasse "La St Hubert" Nieul-sur-l'Autise

Président : Tony COIRIER
 ☎ 06 47 70 41 71

Société de chasse Oulmes Bouillé-Courdault

Président : Anthony SABOURIN
 ☎ 06 28 56 98 63

Société de pêche AAPPMA

Président : Christophe RAULT
 ☎ 06 10 56 13 47
 ✉ ledimanchedutravailleur@orange.fr

ASSOCIATIONS ENFANTS-AÎNÉS

La Cabane Pirouette

Présidente : Sophie DUDOIGNON
 ☎ 06 27 95 76 36
 ✉ sophieluc85@gmail.com
 📍 La-cabane-pirouette

MAM'aison sur l'Autise

Présidente : Emilie PORCHET
 ✉ mamaisonsurlautise@gmail.com
 📍 MAM'aison sur l'Autise

Amicale de l'École de Rives-d'Autise

Présidente : Sandrine GUICHET-PAGEL
 ☎ 06 25 37 38 75
 ✉ amicaleaera@gmail.com
 📍 Amicale de l'École de Rives-d'Autise

OGEC Saint Ambroise

Président : Jean-Marc THOMAS
 ☎ 07 86 85 66 75
 ✉ ec.st.ambroise@gmail.com
 📍 Ecole Saint Ambroise

Amicale Laïque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault

Président : Michel GAUDUCHON
 ☎ 06 07 46 28 04
 ✉ michel.gauduchon@wanadoo.fr

Amicale des Retraités Nieul-sur-l'Autise

Président : Michel BROSSARD
 ☎ 06 18 13 07 91
 ✉ michel.brossard@sfr.fr

L'Age d'or Rencontres Loisirs Oulmes

Président : Jean-Claude LUBOT
 ☎ 02 51 52 40 08
 ✉ lubot.jean-claude@orange.fr

CATM/ACPG Anciens combattants de Rives-d'Autise

Président : Michel PEROTEAU
 ☎ 02 51 52 44 47
 ✉ annie.peroteau@wanadoo.fr

AUTRES ASSOCIATIONS

Le Jarlignon

Président : Bernard REDON
 Pour les prêts de matériels contacter les bénévoles responsables

Théo Contr'Atax

Présidente : Yvelise POITIERS
 ☎ 06 80 16 90 17
 ✉ clodyvlise85@gmail.com
 📍 theocontratax

Amicale des Donneurs de sang

Présidente : Françoise GHYSELEN
 ☎ 02 51 00 97 97
 ✉ andreefrancoise.ghyselen@sfr.fr

Amicale des Sapeurs pompiers Vallée de l'Autise

Président : Sébatien BRISSEAU
 ☎ 02 51 00 35 88
 ✉ brisseausebastien@gmail.com
 🌐 https://cvalleeautize.free.fr



RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS

ARTISANS

Julien LACHAUD*Ebéniste créateur*

📍 54 bis rue de la Pajotière - Nieul

☎ 06 50 17 21 69

✉ ebenisterie.lachaud@orange.fr

🌐 www.ebenisterie-lachaud.fr

MENUISERIE Patrick JOLY

📍 85 rue des Groies - Oulmes

☎ 06 73 70 42 14

ou 02 51 00 53 52

✉ patrickjoly66@orange.fr

MENUISERIE PORCHET*Menuiserie bois - PVC - alu - cuisine et salle de bain*

📍 71 rue de la Gare - Oulmes

☎ 06 10 70 16 87

✉ pascal.porchet@outlook.fr

MIGNOT Julien*Electricité générale*

📍 7 rue de l'Abbaye - Nieul

☎ 06 70 53 19 39

SGE ÉLECTRICITÉ

Sébastien GACHIGNARD

Electricité générale

📍 9 rue de Roussette - Nieul

☎ 06 87 01 15 41

✉ sge.electricite@gmail.com

ÉLECTRICITÉ - SARL Laurent LACLARE

📍 31 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 50 41 56

✉ sarl.laclare@gmail.com

🌐 www.sarl-laclare-85.fr

LC CLEANER

Clément LUNEAU

Service de nettoyage et d'entretien

☎ 09 54 69 59 73 - 06 87 62 91 06

✉ lc.cleaner@outlook.fr

EI MARTY ANTHONY*Maçonnerie*

📍 90 rue de la Venise verte - Oulmes

☎ 06 08 22 36 06

✉ martymaconnerie85@gmail.com

ETA BRODEAU Alain*Assainissement Terrassement*

📍 24 Rue de la Forge - Oulmes

☎ 02 51 52 41 36

ou 06 86 80 46 53

GARREAU D'CO

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 06.88.90.68.21

ou 02 51 00 90 96

✉ garreaudco@gmail.com

ELIX*Portails, pergolas, escaliers, verrières, clôtures, meubles déco*

☎ 06 18 17 18 05

✉ steph.naud@hotmail.fr

ASD OUEST - FENÊTRIÈRE VÉRANCIAL

Yannick COLLET

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 02 51 00 72 09

✉ secretariat@asd-ouest.com

🌐 www.asd-ouest.com

JPC CONFECTION

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 02 51 00 76 94

✉ www.jpccconfection.com

GARAGE DU PETIT PONT

M.LARAU

Mécanique toutes marques

📍 64 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 52 44 21

✉ garagedupetitpont@orange.fr

MG BÂTI

James GIRARDIN

Maçonnerie

📍 49 route de Fontenay - Oulmes

☎ 07 86 71 07 91

✉ mgbati3@orange.fr

**JMB - CONCEPT - MOTO**

📍 21 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 50 49 49

✉ jmbconceptmoto@gmail.com
motoguzzi@wanadoo.fr

🌐 www.jmb-conceptmoto.com

LA MEUNERIE DE NIEUL

Thierry LIMOGES

📍 12 rue de l'Autise - Nieul

☎ 06 09 65 20 53

✉ meunerie.nieul@orange.fr

Céline BONNET

Productrice de plantes

📍 94 route de Fontenay - Oulmes

☎ 06 35 91 07 85

TÉCÉRES*Création - Rénovation - Entretien terrains de sport*

📍 8 rue des grues - ZA La Chicane - Nieul

☎ 02 51 52 43 67

✉ contact@teceres.fr

🌐 www.teceres.fr

Hervé FAUCHEREAU EIRL*Entretien, Rénovation, Création espaces verts - Maçonnerie paysage*

📍 42 rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 06 02 61 67 97

✉ fauch8524@gmail.com

GRELLIER CRÉATEUR PAYSAGISTE

📍 86 rue des Groies - Oulmes

☎ 06 85 64 58 96

✉ grellier.paysage@gmail.com

🌐 www.grellier-paysagiste.fr

ROCHER'O PAYSAGE

📍 112 rue des Rochereaux - Oulmes

☎ 07 85 25 77 22

✉ rocheropaysage@gmail.com

🌐 Rocher'o Paysage

M TON PAYSAGE*Création, aménagement et entretien de jardins*

📍 38 rue de la Pajotière - Nieul

☎ 07 88 14 12 46

✉ contact@mtonpaysage.com

SARL GARAGE SDPL

Daniel CHABOT

Mécanique toutes marques

📍 60 rue de la Gare - Oulmes

☎ 07 70 53 31 90

✉ garagesdpl@orange.fr

MAISON 125 - SALON DE COIFFURE

Jennifer BLANCHARD

📍 19 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 87 81 21

✉ maison125.coiffure@gmail.com

DIMINUTIF

Sylvie OUVARD

Salon de coiffure

📍 8 rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 52 42 48

UN TEMPS POUR SOI*Prothésiste ongulaire à domicile*

Marie-Christine MORIN

☎ 06 02 05 85 12

AUX CIS'ONGLES D'ANAÏS*Prothésiste ongulaire*

📍 51 rue de la gare - Oulmes

☎ 06 79 08 34 37

INSTITUT BEAUTÉ DE L'AUTIZE

Emilie POUVREAU

📍 2 place du Forail - Nieul

☎ 02 51 50 13 56

🌐 www.beaute-de-lautize.fr

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Karine et Ludovic LAVAU

📍 Place du Forail - Nieul

☎ 02 51 52 47 40

LA DEVANTRINE DES BESSINS*Boucherie - Charcuterie - Traiteur*

Rodolphe et Stéphane MATHÉ

📍 17 rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 52 47 30

✉ mathefreresnieul@orange.fr

TRAITEUR NAUDON

Nieul

☎ 02 51 52 47 70

L'ALAMBIC DE LAURENT*Bouilleur ambulancier*

📍 Rue des Groies - Oulmes

☎ 06 75 14 05 00

✉ alambiclolodevie85@gmail.com



COMMERÇANTS

SUPÉRETTE VIVAL

Alimentation Générale - Relais Colis
 19, Rue Pierre Brisson - Nieul
 02 51 50 60 95

LA RÔTISSERIE

sur commande
 06 49 54 49 89
 la-rotisserie@orange.fr

MARAÎCHER PRODUCTEUR

Jérôme SIMON
 07 71 80 31 70
 Vendredi après-midi :
 vente directe à la ferme

E.I PORCHET Yannick MARAÎCHER

Vente directe à la production
 277 Route de Fontenay - Oulmes
 02 51 52 45 65
 ei.porchetyannick@gmail.com

EARL C'MARANS

Claude POITIERS
 Vente d'oeufs
 06 71 46 09 50

CIBARD MARAÎCHER

26 rue de la Vallée - Nieul
 02 51 52 48 14

LES CASIERS FERMISERS

12 rue de la Gare - Oulmes
 06 07 51 33 01
 contact@lescasiersfermiers.fr
 www.lescasiersfermiers.fr



RESTAURATION

LA CRÊPERIE DU MOULIN

15 rue du moulin - Nieul
 02 51 50 47 13
 clarisse.lecampion@hotmail.fr

LE P'TIT MIDI

Le Chateauroux - Nieul
 02 51 00 90 64

AUBERGE DES ARTISTES

6 rue Pierre Brisson - Nieul
 02 51 52 46 66
 laubergedesartistes@orange.fr

HÉBERGEMENTS

LE ROSIER SAUVAGE

Mme CHASTAIN-POUPIN
 Chambres d'hôtes
 1 rue de l'Abbaye - Nieul
 02 51 52 49 39
 lerosierssauvage@gmail.com
 www.lerosierssauvage.c.la

LA MAISON DU CHAT QUI PELOTE

Hélène et Tony RONDARD
 Chambre d'hôtes
 11 rue de l'Autise - Nieul
 02 51 52 43 80 ou 06 73 99 45 25
 h.rondard@yahoo.fr

GÎTE LA SELLERIE ET GÎTE LA FORGE

Gwénaëlle et Jean-Yves CORDON
 44 rue de l'Horloge - Nieul
 02 51 69 09 31
 contact@gitesdesecuries.fr
 gites-ecuriesduchateau.jimdo.com

GÎTE DE LA MONNAISE

Françoise SAUVAGET-COUTURON
 La Monnaise - Nieul
 02 51 52 17 70 ou 06 51 50 86 34
 fsauvagetcouturon@yahoo.fr

GÎTE LE VAL D'AUTISE

M. et Mme BREMAUD
 14 route de Fontenay - Oulmes
 06 81 62 55 39
 mariejo13@free.fr

GÎTE DES FOSSÉS CHAUDS

Patrice et Marie POITIERS
 28 Rue Pierre Brisson - Nieul
 02 51 50 40 37
 marie.poitiers@wanadoo.fr

GÎTE DES PRAIRIES DE PACOUINAY

Anne LEFOL
 8 allée de Pacouinay - Oulmes
 06 24 77 30 63
 gite.de.pacouinay@orange.fr
 www.lesprairiesdepacouinay-gite-campingchezlhabitant.com

GÎTE VIN ROUGE - GÎTE VIN BLANC

Richard BARNETT
 9 rue des Vignes - Nieul
 02 51 50 48 91

RÊVES D'AUTISE

Chambres d'hôtes
 2 rue des Noisetiers - Nieul
 02 51 51 85 45 ou 06 83 10 02 69
 revesdautise@gmail.com

GÎTE MANOIR SAINT THOMAS

Laure FLANDIN THONIEL CASELLI
 Rue St Thomas - Oulmes
 06 50 31 54 23
 laureft@hotmail.fr

GÎTE LA CLÉ DE SOL

Mathilde VRIGNAULT et Nicolas NAUDON
 Denant - Nieul
 06 68 37 58 13
 mathildevrignault85@gmail.com

SANTÉ

PHARMACIE DE L'ABBAYE

Virginie PAUGAM
 6 place du Forail - Nieul
 02 51 52 45 18
 pharmaciedelabbaye@perso.alliadis.net

DOCTEUR MAXIMIN VANTARA

Médecin généraliste
 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul
 07 86 50 79 09
 https://www.doctolib.fr/medecin-generaliste/rives-d-autise

DOCTEUR MAXIME FLOQUET

Médecin généraliste
 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul
 02 51 00 15 77
 https://www.doctolib.fr/medecin-generaliste/rives-d-autise

OSTHÉOPATHE

Salomé BALOCHE
 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul
 07 69 00 36 14

CABINET PÉDICURE-PODOLOGUE

Mathilde FLAMME
 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul
 06 58 73 28 65
 Prise de rendez-vous possible sur Doctolib

CABINET INFIRMIER

Elodie REMIGEREAU
 Nadège MARQUIS
 Hélène BAILLY
 10 rue Pierre Brisson - Nieul
 02 51 87 16 04

INFIRMIÈRE IDSP ASALÉE

Claire-Odile BEAUVALLET
 11 rue de la Poste - Nieul
 07 80 96 33 91

HYPNOTHÉRAPEUTE

Carole HENRY
 13 rue de la Poste - Nieul
 hypnose.carolehenry@gmail.com

HYPNO JULIEN

51 rue de la gare - Oulmes
 06 76 39 59 13
 hypnojulien@gmail.com
 www.hypnojulien.fr

SOPHROLOGUE

Mathilde CHABLE
 15 rue des Cours - Nieul
 07 67 55 68 39
 mathildechable@feelattitude.fr

NATUROPATHE

Nathalie GALBOIS
 62 rue de la Venise verte - Oulmes
 06 74 23 50 62
 nathalie.galbois@orange.fr
 www.naturopathe-nathalie-galbois.com

ASSISTANTES MATERNELLES

Retrouvez la liste des assistantes maternelles : www.vendee-enfance.fr

Sonia ARHIMAN

📍 35 rue du Champ Durand - Nieul
☎ 06 33 15 90 82

Roselyne BILLAUD

📍 21 rue des Prunelliers - Nieul
☎ 02 51 52 42 38
✉ jpbillaud@club-internet.fr

Sabrina BOUIN

📍 35 rue des Saules - Nieul
☎ 06 17 89 25 24
✉ sabrinabouin80@gmail.com

Sylvie DELHAYE

📍 1 rue du Champ Cloucq - Nieul
☎ 06 62 26 66 03
✉ sylvie.delhaye630@orange.fr

Nathalie GABRION

📍 7 rue des Champs Chapeliers - Nieul
☎ 06 87 12 16 18 ou 09 64 18 58 07
✉ nathalie.gabrion@orange.fr

Stéphanie LENOIR

📍 36 rue de Bourgneuf - Oulmes
☎ 06 99 60 39 02

Elisabeth MOINARD

📍 31 rue de l'Horloge - Nieul
☎ 02 51 52 47 54

Marie-Claude POUVREAU

📍 87 rue de l'ermitage - Oulmes
☎ 02 51 52 43 94

Linda SIMONNEAU

📍 22 rue des Saules - Nieul
☎ 02 51 50 45 59
ou 06 03 10 47 25
✉ lindasimonneau85@orange.fr

Claudine SIMONNEAU

📍 27 rue de l'Horloge - Nieul
✉ claudinesimonneau@yahoo.fr

Damienne VILQUIN

📍 48 rue de la Thibie - Oulmes
☎ 02 51 52 42 58

MAM'aison sur l'Autise

Sophie DUDOIGNON, Gwenaëlle GIRARD,
Alyssa MERCERON
📍 9 rue des prunelliers - Nieul
✉ mamaisonsurlautise@gmail.com

SERVICES

Isabelle CIBARD

Mandataire immobilier I@D France
📍 06 11 83 81 97
☎ isabelle.cibard@iadfrance.fr
✉ www.iadfrance.fr

James et Francine COLLING

Cours, formations et séjours linguistiques en immersion
☎ 02 51 52 26 72 ou 06 70 41 75.52
✉ info@immersionanglais.fr
✉ www.immersionanglais.fr

Karine GRIALOU

Conseillère Bien-être SynerJ-Health
📍 18 rue de la Vallée - Nieul
☎ 06 48 22 47 79
✉ grialou.karine@wanadoo.fr

LE BUREAU DE CHLOÉ

Chloé THIERY
Assistante indépendante
☎ 06 48 14 03 23
✉ chloe.thiery@lebureaudechloe.fr
✉ www.lebureaudechloe.fr

FC PRO

Formations
📍 4 la Chicane - rue des Grues - Nieul
☎ 02 28 13 00 93
✉ formation@fcpro.fr



LA MISSION LOCALE AIDE ET ACCOMPAGNE LES JEUNES DE 16 À 25 ANS

La Mission locale, c'est quoi ?

C'est une aide, une écoute gratuite pour les jeunes.

La Mission locale, c'est qui ?

Une équipe qui accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidants dans le Sud Vendée, quelle que soit leur situation et leur niveau scolaire.

Venir à la Mission Locale ?

Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

Comment ?

En prenant rendez-vous avec un.e conseiller.e, vous serez accueilli avec bienveillance pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisé.

Où ?

Un lieu près de chez vous avec ses 15 lieux d'accueil !

Nos permanences sur tout le territoire du Sud Vendée nous permet d'avoir une proximité avec tous les jeunes.



Pour plus d'informations, contactez-nous dès maintenant :

📍 Mission Locale Sud Vendée - 47 rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte

☎ 02 51 51 17 57

🖱 www.missionlocalesudvendee.fr

📘 Mission Locale Sud Vendée

LE NID DES AIDANTS : UNE AIDE AUX AIDANTS SUR VOTRE COMMUNE

11 millions... c'est le nombre « d'aidants » en France. Derrière ce terme, on définit « toute personne qui accompagne un proche un perte d'autonomie pour tout ou une partie des actes de vie quotidiennes ». Il peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique. Fort de ce constat, des dispositifs financés par l'Agence Régionale de la Santé, sont mis en place afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir.

Vous êtes au domicile avec un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (type Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) en perte d'autonomie ou atteint d'un cancer, le Nid des Aidants peut vous accompagner. Première plateforme d'accompagnement et de répit en Vendée, l'équipe du Nid des Aidants vous propose un accompagnement

individualisé (écoute, soutien information), des ateliers collectifs (Sophrologie, gym douce, art thérapie...) et des formations des aidants afin de mieux comprendre la maladie de votre proche. Depuis le mois de septembre 2023, le Nid des Aidants Sud Vendée évolue et est désormais mobile ! Un véhicule aménagé en bureau permet de recevoir les proches aidants pour un entretien individuel. Le fonctionnement reste inchangé : il vous suffit de nous joindre par téléphone au 06 08 34 71 01 ou par mail à : Pfr.sudvendee@lna-sante.com Ce service est entièrement gratuit.

Vous êtes professionnels de santé, médico-social ou social et accompagnez des aidants, le dispositif est également à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !

LE RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT : UN SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil et d'information gratuit qui se déplace dans les communes du territoire et propose des matinées d'éveil et permanences administratives.

PARENTS OU FUTURS PARENTS, le Relais Petite Enfance vous propose :

- une information des différents modes d'accueil du jeune enfant sur la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise,
- des conseils et des informations sur vos droits et devoirs d'employeur,

ASSISTANTES MATERNELLES, le Relais Petite Enfance vous permet :

- de vous mettre en relation avec les parents et de proposer vos disponibilités,
- de vous offrir un soutien et un accompagnement dans vos pratiques professionnelles.

Le Relais Petite Enfance accueille également les ENFANTS, accompagnés de leurs assistantes maternelles, lors de matinées d'éveil organisées tout au long de l'année sur le territoire. Ces animations leur permettent de rencontrer et se sociabiliser avec d'autres enfants, mais aussi de participer à des temps d'éveil au travers des animations et jeux proposés.

Plus de renseignements :

Sylvie BEQUAIN, responsable du RPE
Tél : 02 51 50 79 92 Secrétariat : 02 51 50 79 90
mipe.ram@cc-vsa.com

LES ACTUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE SÈVRE AUTISE

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise et le Centre Socio-Culturel organisent un nouvel événement sur le territoire, en lien avec les présidents d'association, « **Le rendez-vous des assos** », le **4 mai 2024 dans le parc du Vignaud**. Plusieurs réunions d'organisation ont eu lieu mais chacun est libre de participer de près ou de loin à cette manifestation. Si vous n'avez pas été contacté en tant qu'association, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 02 51 50 48 76.

Portes ouvertes de la MIL

La Maison Intercommunale de Loisirs (MIL) organise une porte ouverte le jour de l'événement du « rendez-vous des assos », le 4 mai 2024. L'accueil de loisirs est ouvert toute l'année, les inscriptions sont possibles via le portail familles, des trajets bus sur tout le territoire, deux garderies une à Benet et une à Nieul-sur-l'Autise. Vous pouvez réserver jusqu'à J-7 pour les mercredis, J-7 du premier jour des vacances pour les petites vacances scolaires et J-15 pour les vacances estivales.

Le secteur jeunes est ouvert les premières semaines de chaque période de petites vacances scolaires et quelques samedis. Le mercredi, le secteur jeunes sera en itinérance sur plusieurs communes, avec des nouveaux

projets comme le Relais Info Jeunes, les Promeneurs Du Net, etc. Un nouveau local est dédié à ce secteur et se trouve également à Nieul-sur-l'Autise, dans le Parc du Vignaud. Vous pouvez contacter la MIL au 02 51 50 48 76 ou mil.administration@cc-vsa.com

BAFA

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise organise un BAFA territorial en avril 2024 pour les jeunes du territoire, en partenariat avec le Centre du Vignaud, les Francas et le Parc du Marais Poitevin. Des tarifs préférentiels et des dossiers sont à retirer à la Communauté de Communes et vous pouvez prendre contact au 02 51 50 48 80.

Conférences et activités petite enfance

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise et la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée sont partenaires de projets en 2024 en lien avec le RÉAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnements des Parents) : « La prévention au numérique chez les tout petits », « la quinzaine de la petite enfance », « le droit au répit », « le handicap des tout-petits, si on en parlait », les parents comme les professionnels peuvent participer à ses projets. Vous pouvez prendre contact pour tout renseignement au 02 51 50 48 76.

MAISON DE LA MEUNERIE

Une nouvelle année s'achève à la Maison de la Meunerie !

Ouverte depuis le 22 Mars 2023, lors de la Journée Mondiale de l'eau, une succession d'événements et d'ateliers ont rythmé cette belle saison.

L'année mois par mois :

Mars :

- Ouverture pour la Journée Mondiale de l'eau le 22 mars, à cette occasion, le site était à demi-tarif

Avril :

- Le samedi 8 avril, cuisson de vos brioches dans le four à bois dans la grange, gourmandise assurée.
- Du 8 au 23 Avril, Lucky Luke, le baudet du Poitou est venu en pâture sur les îles, derrière le moulin. En partenariat avec Les Races Mulassières du Poitou
- Pendant les vacances de printemps, ateliers pains et moulin en fonctionnement animaient le moulin.

Mai :

- Les 20 et 21 mai, lors des Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meuliers, nous proposons des visites avec les membres des Gueurnivelles avec une dégustation des différents pains cuits au four à bois.
- Du 25 au 31 mai, le moulin était fermé pour laisser place à la Fête de la Meunerie.

Juin :

- Les 24 et 25 juin, lors des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, Les Gueurnivelles étaient présentes pour faire des visites guidées du site avec une dégustation de gâteau-minute cuits au four à bois.

Juillet et Août :

- Les mardis après-midis, Les Gueurnivelles étaient présentes pour faire déguster aux visiteurs des gaufres faites avec la farine du moulin, succès garanti !
- Les mercredis matins, le moulin expliqué aux enfants avait lieu : visite adaptée aux enfants en compagnie du meunier avec le moulin en production.
- Les jeudis et vendredis matins, les incontournables ateliers pains décorés.
- Les jeudis après-midi, moulin en fonctionnement.

Le plus au mois d'août :

- La soirée au Moulin le mardi 8, avec un repas typiquement vendéen servi par les Gueurnivelles et un spectacle pour clôturer la soirée « Le bon côté de la Tartine » de la compagnie Sur les Ailes du Yéti.
- Le samedi 12, Cinéma de plein air avec la boîte carré et une dégustation de gaufres après la projection, en partenariat avec les actions culturelles de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.

Septembre :

- Les 16 et 17 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine avec visites guidées par les Gueurnivelles et une dégustation de brioche en fin de visite.

Octobre :

- Pendant les vacances d'automne, ateliers pains et moulin en fonctionnement animaient le moulin
- Le mardi 31 octobre, Moulinween : moulin décoré façon Halloween, énigmes, charades, Gueurnivelles déguisées et rebus avec dégustation de gâteau-minute cuits au four à bois clôturait cette année bien chargée.

Les expositions :

- Exposition de plein air : « Regards sur le passé » avec des photos en noir et blanc des monuments et sites emblématiques de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.
- Exposition temporaire : « Les chauves-souris des cavités de Saint Michel et Pissotte », en partenariat avec la LPO de Vendée. Photos grand format, quizz, coloriages pour découvrir ces animaux étonnants avec une soirée Nuit de la chauve-souris le jeudi 24 août.

Réouverture de la Maison de la Meunerie le 22 mars 2024 !

Possibilité d'avoir un Pass annuel pour les habitants de la Communauté de Communes avec un tarif préférentiel.

N'hésitez à venir découvrir ou redécouvrir la Maison de la Meunerie avec la visite virtuelle en compagnie de Suzanne, la fille du meunier et son chat Pompon.

La Maison de la Meunerie vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année !



ASSAD

L'année 2023 a vu la continuité des soins infirmiers se poursuivre sur l'ensemble des communes rattachées à l'association qui gère deux sites (Saint-Hilaire-des-Loges et Doix-les-Fontaines). Le mois d'avril 2023 a été marqué par l'embauche de Mme BARBOT Alice qui a rejoint l'équipe de Doix-les-Fontaines pour remplacer Mme PELLETIER Amélie. La très grande difficulté de recrutement de personnel soignant, pousse encore aujourd'hui, les équipes infirmières à compenser l'équivalent d'un temps plein. Nous recherchons depuis août un(e) infirmier(e) intéressé(e) pour un CDD de longue durée.

Les infirmières interviennent tous les jours à domicile, pour favoriser l'accès aux soins sur prescription pour tous (pansements, injections, prises de sang, chimiothérapie, insuline, vaccination anti-grippale) en partenariat avec l'Hospitalisation à Domicile (HAD) et l'ADAMAD (service d'aide-soignant à domicile pour les personnes dépendantes), permettant de maximiser le maintien à domicile, dans les meilleures conditions.

Ces soins infirmiers peuvent être assurés dans nos locaux à Saint-Hilaire-des-Loges ou à Doix-les-Fontaines sur rendez-vous. Ils peuvent être également assurés à domicile selon la prescription médicale, sur nos communes d'interventions (Saint-Hilaire-des-Loges, Rives-d'Autise (Nieul sur l'Autise), Xanton-Chassenon, Saint Michel le Cloucq, Saint Martin de Fraigneau, Doix-les-Fontaines, Les Velluire sur Vendée, Auchay sur Vendée (Chaix), Montreuil, Vix).

Dans le cadre d'Octobre Rose, les équipes ont travaillé sur la présentation et la tenue d'un stand de prévention sur le cancer du sein, le 7 Octobre en collaboration avec l'association Gym volontaire 4V de Doix. La marche proposée a rassemblé plus de 100 participants.

L'ASSAD est adhérente à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Vendée (CPTS) dans le projet de la création de maisons de santé sur le territoire. Nous travaillons en collaboration depuis 2020 sur ces projets, avec la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, Pays de Fontenay-Vendée ainsi que tous les acteurs de la santé du territoire (Professionnels paramédicaux et médicaux). Nous espérons que la maison de santé à Saint-Hilaire-des-Loges verra le jour au cours de l'année 2024, car nos locaux sont énergivores.

À Saint-Hilaire-des-Loges, le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9 H à 15 H 15 et assure la permanence téléphonique du Centre de Doix les Fontaines. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 52 10 96 pour le Centre de Saint Hilaire des Loges, et au 02 51 51 82 86 pour le Centre de Doix-les-Fontaines. En dehors des heures d'ouverture, un répondeur est à votre disposition pour prendre vos messages.

Depuis août, l'ASSAD dispose d'un site internet où vous pouvez trouver des informations, les coordonnées et nos actualités. Venez découvrir notre site : www.cdsinfirmierssudvendee.fr

L'Assemblée Générale de l'association, ouverte à tous, a eu lieu fin novembre sur la commune de Xanton-Chassenon.

Notre Conseil d'Administration est ouvert à tous et toutes. Des bénévoles aux idées nouvelles sont les bienvenus.



La présidente, Yolande BONNAUD

De gauche à droite : SIMONET Marine, MEILLEUR Océane, PINAUD Prisca, BARBOT Alice, ROUX Margaux (IDE coordinatrice), LAFONTAINE Laura, AUDOIT Armelle.
Absentes : BERNARD Nadège (IDE), BRODEAU Isabelle (secrétaire)

CCAS



**L'heure
CIVIQUE
Autisienne**

Pour compléter son action sur la commune, le Centre Communal d'Action Sociale a choisi de participer au dispositif de « l'Heure Civique ».

À l'initiative de l'association Voisins Solidaires, cette action relayée par le Conseil Départemental de la Vendée, permet de mettre en relation les personnes qui ont besoin d'aide avec celles qui sont prêtes à aider. Une heure par mois, les bénévoles se proposent de participer à une action collective sur la commune (nettoyage d'espace public, encadrements des enfants des écoles pour une animation...) ou d'apporter une aide à une personne (aide administrative, course, jardinage, bricolage...) sans bien sûr prendre la place des professionnels.

Après la conférence de presse du 27 septembre, les Autisiens qui souhaitent s'investir dans ce projet se sont inscrits auprès de la mairie ou directement sur le site dédié. Il est toujours possible de participer ! Depuis, une rencontre a permis de déterminer les champs d'action de chacun et déjà certains ont donné de leur temps dans la mesure de leurs possibilités.

Vous voulez aider, inscrivez-vous sur www.rivesdautise.lheurecivique.fr ou au secrétariat de la mairie.

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle, faites la demande auprès du secrétariat de la mairie par mail mairie@rives-autise.fr ou au 02 51 52 40 12.



Atelier bricolage pour les décorations de fêtes

BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

C'est obligatoire.

Dès l'âge de 16 ans, présentez-vous en mairie, muni de :

- votre carte d'identité
- le livret de famille de vos parents
- un justificatif de domicile

Pour tout renseignement, contactez la mairie au :

02.51.52.40.12.

ou mairie@rives-autise.fr

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)



INFOS URBANISME

Les documents d'urbanisme de la commune déléguée de Nieul-sur-l'Autise est un PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) avec un zonage défini et le périmètre « SPR » Site Patrimonial Remarquable (anciennement ZPPAUP).

Le document d'urbanisme de la commune déléguée d'Oulmes est une CARTE COMMUNALE avec un zonage « CONSTRUCTIBLE / NON CONSTRUCTIBLE » et le périmètre de protection des monuments historiques classés.

Vous pouvez les consulter sur

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis de construire (ou démolir) ou une déclaration préalable de travaux. Suivant les cas, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de votre projet de travaux.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Rappel des travaux soumis à l'obligation d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire ou déclaration préalable) :

- Extension : surélévation, véranda, pièce supplémentaire...
- Transformation d'un garage en pièce d'habitation
- Construction nouvelle (abri de jardin, garage...)
- Piscine
- Installation d'une caravane dans votre jardin
- Clôture et mur
- Changement de destination d'une construction
- Une Déclaration Préalable est exigée quand vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment pour l'un des travaux suivants :

- Création d'une ouverture (porte, fenêtre, velux)
- Changement d'une porte, une fenêtre ou un velux par un autre modèle
- Changement des volets (matériaux, forme ou couleur)
- Changement de la toiture
- Ravalement de façade

L'architecte des Bâtiments de France se déplace et se déplacera sur la commune pour vérifier la bonne exécution des autorisations délivrées. En cas d'infraction, une procédure peut être engagée.

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU pour les 44 communes instruites par le service unifié de la CC PFV. Comment faire ? Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez :

- Créer un compte,
- Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Remplir le CERFA correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail. Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

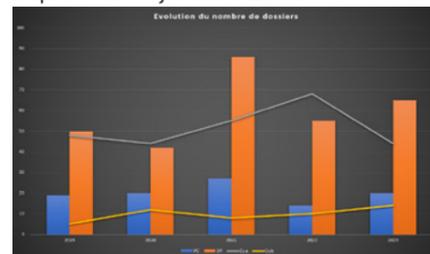
A noter

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en mairie ou de l'adresser par courrier.

Rendez-vous sur

gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau

Pour votre information voici l'évolution des dossiers instruits depuis le 1^{er} janvier 2019 :



OBTENIR OU RENOUELER SES PAPIERS D'IDENTITÉ

Depuis 2017, l'instruction des cartes d'identité et des passeports se fait uniquement sur rendez-vous, dans les communes habilitées. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter :

- Mairie de MAILLEZAIS au 02 51 00 70 25

- Mairie de BENET au 02 51 00 96 26

- Mairie de FONTENAY-LE-COMTE au 02 51 53 41 41

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un téléservice de « pré-demande » a été mis en place pour l'établissement de la carte d'identité et/ou du passeport biométrique. Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur le CERFA (formulaire papier).

Comment procéder sur le site internet de l'ANTS ?

1. Créer son compte ANTS : <https://ants.gouv.fr>

2. Remplir le formulaire de pré-demande CNI et/ou passeport en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité/une pré-demande de passeport)

Après la validation de la pré-demande, vous recevrez par messagerie un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser la pré-demande en mairie.

Pour la carte d'identité

L'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si :

- vous réalisez une première demande ou un renouvellement : la procédure est gratuite
- vous réalisez un renouvellement en cas de perte : l'achat du timbre fiscal dématérialisé est obligatoire
- vous réalisez un renouvellement en cas de vol : l'achat du timbre fiscal dématérialisé est obligatoire

Pour le passeport biométrique

La réalisation d'une pré-demande est possible :

- si vous achetez en ligne un timbre fiscal dématérialisé
- si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé (acheté au préalable)

Après avoir effectué la pré-demande en ligne :

1. Contacter la mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir un rendez-vous (contacts ci-dessus)
2. Lors du déplacement en mairie, il est nécessaire d'apporter :
 - la pré-demande imprimée ou le numéro de celle-ci, indispensable à la mairie
 - le numéro du timbre dématérialisé si la pré-demande n'est pas imprimée uniquement en cas de perte ou de vol de la carte d'identité ou en cas de réalisation du passeport
 - une photo d'identité moins de 6 mois (photomaton agréé ou photographe) qui doit être différente du dernier titre d'identité
 - un justificatif de domicile récent moins de 3 mois
 - la carte d'identité (ou la copie intégrale d'acte de naissance seulement en cas de perte ou vol, de première demande, ou si le titre d'identité est périmé depuis plus de 5 ans)
 - l'ancien passeport en cas de demande de renouvellement
 - la déclaration de perte ou de vol (uniquement dans ces deux cas) avec si possible un document avec photo (licence de sport, carte vitale etc...)

Attention la mairie n'est pas habilitée à faire les déclarations de vol, il faut se rendre obligatoirement en gendarmerie.



NOUVEAU À RIVES-D'AUTISE

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES « MAM' AISON SUR L'AUTISE »



L'association MAM'aison sur l'Autise, a été créée par trois professionnelles de la Petite Enfance : Alyssa, Gwénaëlle et Sophie ; toutes les trois assistantes maternelles.

Le bureau de l'association sans lequel tout ce projet ne serait pas réalisable : PORCHET Emilie (présidente), JAUZELON Corinne (trésorière) et MERCERON Jérôme (secrétaire) ; nous les remercions.

L'objectif de notre Maison d'Assistants Maternelles est de proposer aux enfants un lieu de vie à mi-chemin entre l'accueil personnalisé d'une assistante maternelle et la socialisation que peut apporter un lieu d'accueil partagé. L'aménagement de notre maison a été pensé en fonction des besoins des enfants et de leur sécurité.

Après deux années de travail, de démarches administratives, de travaux de rénovation, etc.

Notre projet a ouvert ses portes le lundi 6 novembre. Notre MAM est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. Nous pouvons y accueillir jusqu'à 12 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans.



Nous tenons à remercier les artisans qui ont su répondre à nos besoins et nos exigences. (Grellier créateur paysagiste, pour l'aménagement extérieur ; Garreau D'co, pour les sols et peintures ; Porchet menuiserie charpente, pour l'aménagement intérieur ; Dam'élec, pour la conformité électrique ; Mignot Julien, pour la plomberie ; ainsi que Billon maçonnerie).

Et bien sûr merci à vous participants de notre cagnotte en ligne, qui a servi pour l'achat d'une partie du matériel nécessaire afin d'accueillir les enfants.

En vous souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année.

Sophie DUDOIGNON, Gwénaëlle GIRARD, Alyssa MERCERON

P&P RÉNOVATION



MULTI-SERVICES

PEINTURES - MENUISERIE - PLACO ISOLATION - CUISINES - NETTOYAGE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS - COUVERTURE ZINGUERIE.

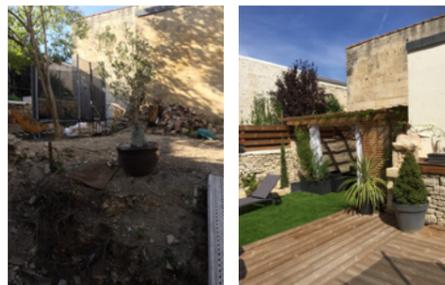
Emménagés depuis août dernier à Rive-d'Autise, nous sommes heureux de mettre à disposition nos 15 années d'expérience en rénovation de l'habitat.

Un seul interlocuteur pour entretenir, embellir, et rénover votre maison.

Philippe : artisan maçon couvreur, et Pamela : entretien, nettoyage, aménagement paysagers et décoration.

De nombreuses réalisations sont visibles sur notre site internet PP rénovation.

Contact : Philippe DARDINIER
dardinier.philippe@outlook.fr



Avant-Après

Avant-Après

GRAINES D'AUTISE



Dans le territoire du Parc Naturel Régional du Marais poitevin, un nouvel atelier fabrique des pâtes en conversion bio et de l'huile de tournesol bio étiquetées Graines d'Autise, via la production locale de céréales (blé, colza et tournesol). Le magasin a été officiellement inauguré, mercredi 25 octobre, en présence de Pascal DUFORESTEL, président du Parc Naturel Régional, Arnaud CHARPENTIER, vice-président, et Michel BOSSARD, maire de Rives-d'Autise.

« Nous sommes tous très attachés à cette Société civile d'exploitation agricole (SCEA). La conversion en bio, entamée il y a quelque temps, nous était déjà parue une évidence tout comme la prolonger en élaborant des produits naturels issus de notre terre », souligne Charlène SUIRE, qui fait partie des quatre associés. Dès lors, le pressage d'une huile de tournesol bio (l'huile de colza devrait suivre), s'imposait pour eux, tout comme la fabrication de pâtes issues de graines en conversion bio.

« Les farines que nous cultivons sont moulues pour partie à la meunerie THIBAUD de La Chapelle-Thireuil et pour d'autres à la meule de pierre, au moulin de Puyletard, à Nieul-sur-l'Autise », ajoute Charlène SUIRE, qui souhaite valoriser la démarche locale de l'entreprise.

Grâce à l'engagement de toute une chaîne de valeurs, Graines d'Autise a obtenu, dès le départ, le label national Valeurs Parc Naturel Régional.

Il concerne des produits, des savoir-faire, des services et ne peut être attribué qu'aux professionnels qui satisfont le niveau d'exigence requis. Ils doivent notamment être engagés dans la préservation de l'environnement, le bien-être des hommes et des femmes, intégrés à l'économie locale.

La production de l'atelier a commencé. Même si nous pouvons leur rendre visite directement les vendredis, de 14 h à 19 h, dans leurs locaux de production au 3, rue de l'huilerie, hameau de Denant, nous pourrions trouver leurs produits très bientôt dans le commerce local et dans les grandes surfaces alimentaires de la région.

Contact : Charlène SUIRE. Tél. 06 86 12 49 23, ou par mail à grainesdautise@gmail.com



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

| | | | |
|------------|-------------------------|------------|---------------------------|
| 14/11/2022 | POUSSON BERNIER Camélia | 22/04/2023 | GELOT Tom |
| 04/12/2022 | CAHOT Emilien | 23/04/2023 | MERCIER Gabriel |
| 07/12/2022 | GAUDIN Raphaël | 28/04/2023 | JANSE ROCARD Alba |
| 21/12/2022 | GADIOUX Samir | 14/05/2023 | HATINGUAI Nao |
| 21/12/2022 | SALMON Maël | 29/05/2023 | BARIBAUD Flavie |
| 18/01/2023 | PINTAULT Jules | 12/06/2023 | REGNIER Emilio |
| 31/01/2023 | GUILLEMET Soam | 20/06/2023 | MARCAO Jannah |
| 02/03/2023 | GUILLAUME Andréa | 21/06/2023 | HAUTIERE Sören |
| 04/03/2023 | LAYEMAR Mayliah | 25/07/2023 | MONROUSSEAU Lyana |
| 21/03/2023 | MAQUIN Alban | 26/07/2023 | LEMAIRE Mila |
| 22/03/2023 | MAITRE Lyssandro | 24/09/2023 | LAHOUSSE PARIS Klelya |
| 29/03/2023 | TENDRON Noé | 24/09/2023 | LAHOUSSE PARIS Melyana |
| 29/03/2023 | GATTEAU Céleste | 19/10/2023 | CONSTANT Garance |
| 06/04/2023 | MASSÉ Augustin | 25/10/2023 | BRAVAIS GARNIER Marceline |
| | | 17/11/2023 | STEPHAN JAHIEL Pablo |



MARIAGES

| | |
|------------|--|
| 05/05/2023 | SOUCHET Pauline et BRODEAU Flavien |
| 13/05/2023 | GURY Audrey et CAZIN Damien |
| 20/05/2023 | VIGNAUD Sylvanie et RIVIERE Alexis |
| 15/07/2023 | FERNANDEZ Céline et ASSERAY Sébastien |
| 05/08/2023 | LONGEVILLE Florence et GERBAUD Alain |
| 05/08/2023 | DESRE Audrey et CHASSERIAUX-PATELLI Stéphane |
| 16/09/2023 | BEGEMANN Christine et GAUDIN Bruno |
| 28/10/2023 | GAUDUCHON Mélody et CLEMENT Eddy |



DÉCÈS

| | | | |
|------------|------------------------------------|------------|-----------------------------|
| 18/11/2022 | DELBOVE Micheline née FAVREAU | 17/07/2023 | BOUGUENEC Nicole née MAHIER |
| 27/11/2022 | NIVELLE Pierre | 02/08/2023 | JAULIN Jeanne née REAUD |
| 21/12/2022 | MEGNENT Joseph | 03/08/2023 | POITIERS Théo |
| 11/01/2023 | LOTTE Daniel | 14/08/2023 | COIRIER Gérard |
| 17/01/2023 | LARGEAUD Marie-Thérèse née GABORIT | 21/09/2023 | BOUSSARD Joël |
| 16/02/2023 | POIROUX Colette née DHILLERIN | 18/10/2023 | LAMOTTE Jean-Philippe |
| 16/02/2023 | GAUDIN Jean | | |
| 02/03/2023 | PANNETIER Jean-Michel | | |
| 07/03/2023 | CHATAIGNER Jacky | | |
| 14/03/2023 | RENARD Josette née FAUGER | | |
| 25/03/2023 | FLEURET Henri | | |
| 09/04/2023 | BELAUD Sébastien | | |
| 06/04/2023 | FAUCHER Marie née JAUZELON | | |
| 18/04/2023 | BOISDET Renée née POUVREAU | | |
| 18/05/2023 | TASSERIE Martine née DROUIN | | |
| 26/05/2023 | LOUIS Christian | | |
| 29/05/2023 | MOINARD Louis | | |
| 18/06/2023 | DUPONT André | | |



CONTACTS UTILES

Mairie principale de Nieul-sur-l'Autise

📍 3 rue Aliénor d'Aquitaine
 ☎ 02 51 52 40 12
 ✉ mairie@rives-autise.fr
 🌐 www.rives-autise.fr
 🕒 du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30
 mercredi de 9h00 à 12h30

Mairie annexe d'Oulmes

📍 7 rue de la Venise Verte
 ☎ 02 51 52 40 59
 🕒 lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30

Permanence des élus

Michel BOSSARD, Maire sur rendez-vous
 ☎ 02 51 52 40 12
 Les Maires délégués et les adjoints,
 lors de leurs permanences ou sur rendez-vous.
 Renseignements en mairie.

Accueil général Mairie à Nieul-sur-l'Autise

Nadia GUYOT
 ✉ mairie@rives-autise.fr

Accueil général Mairie à Oulmes

Sophie JACQUEREY
 ✉ accueil-oulmes@rives-autise.fr

Secrétaire général de Rives-d'Autise

Michaël DURAND
 ✉ sg@rives-autise.fr

Affaires générales de Rives-d'Autise

Virginie CHARRIER
 ✉ sga@rives-autise.fr

Agence postale de Nieul-sur-l'Autise

📍 14 place du Forail
 ☎ 02 51 52 19 35
 🕒 du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30
 samedi de 9h00 à 12h00

Agence postale d'Oulmes

📍 5 rue de la Venise verte
 ☎ 02 51 00 36 40
 🕒 mardi, mercredi, vendredi, samedi
 de 8h15 à 12h00

Centre du Vignaud

📍 8 rue du Moulin - Nieul sur l'Autise
 ☎ 02 51 52 43 38
 ✉ centre-du-vignaud@rives-autise.fr
 📱 Centre du Vignaud
 🕒 Lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de
 14h00 à 17h00, jeudi de 14h00 à 17h00

Bibliothèque site de Nieul-sur-l'Autise

📍 Rue de la Croix Perrine
 🕒 mercredi de 16h00 à 18h00
 vendredi de 16h30 à 18h30
 samedi de 10h00 à 12h00
 ✉ bibliotheque-nieul@rives-autise.fr

Bibliothèque site de Oulmes

📍 23 rue de la Venise Verte
 🕒 lundi de 16h30 à 18h30
 mercredi de 16h30 à 18h30
 vendredi de 16h30 à 18h30
 samedi de 10h00 à 12h00
 ✉ bibliotheque-oulmes@rives-autise.fr

Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise

📍 25 rue de la gare - Rives-d'Autise
 ☎ 02 51 50 48 80
 ✉ secretariat@cc-vs-a.com
 🌐 www.cc-vs-a.com

Maison Intercommunale de Loisirs

📍 6 rue du Moulin - Rives-d'Autise
 ☎ 02 51 50 48 76
 ✉ mil.direction@cc-vs-a.com

Assistante sociale

📍 33 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte
 ☎ 02 51 53 67 00

Gendarmeries

📍 74 rue Antoine Cardin - Saint Hilaire des Loges
 ☎ 02 51 52 10 05

16 rue Saulnière - Maillezais

☎ Tél : 02 51 00 70 06

Petites Cités de Caractère

Vous pouvez bénéficier des permanences de l'Architecte conseil un mardi par mois
 📍 Prendre rendez-vous en mairie
 ☎ 02 51 52 40 12

À Louis, cette page consacrée à l'autre parlementaire nieulais.

Après la mort en 1878 de son oncle Olivier Sabouraud dont il est le seul héritier, Gaston Sabouraud vient s'installer dans la demeure familiale, l'Aumônerie, acquise comme bien national, pendant la Révolution, par son arrière-grand-père. A cette date, Gaston est «docteur en droit» et «propriétaire», marié en 1879 à Marguerite Ernoul. Il vivait jusqu'à son mariage à La Châtaigneraie avec sa mère et un domestique. Ce bourgeois, comme tel, vit de ses rentes, s'adonne à l'agriculture, gère ses biens fonciers, mène une existence confortable qui lui permet ainsi d'organiser sa vie de propriétaire et de s'engager dans la vie publique.



La bourgeoisie, un train de vie aisé.

L'apport de Gaston inscrit dans son contrat de mariage révèle une aisance certaine : trois chevaux, leurs harnais, trois voitures, deux vaches, une charrette, un char à banc ; des créances s'élevant à la somme de 11 750 francs et des obligations du chemin de fer d'Orléans pour 5 790 francs ; divers immeubles sur les communes de Nieul et de Saint-Hilaire d'une valeur de 41 250 francs. Tandis que son épouse reçoit de ses parents «une rente annuelle et viagère de 12 000 francs».

Le train de vie du couple Sabouraud se mesure, outre sa demeure, à sa domesticité. On peut se faire une idée d'un intérieur bourgeois par la description, certes sommaire mais édifiante, telle que précisée dans l'acte de vente de la maison Goujon «comportant au rez-de-chaussée plusieurs chambres, au premier étage plusieurs appartements et grenier sur le tout, une autre maison y attenante servant à loger les domestiques, une écurie, un hangar, un toit à vaches, autres servitudes, puits, lieux d'aisance, cour et jardin. Une autre maison comportant au rez-de-chaussée plusieurs pièces, au premier étage plusieurs appartements et grenier sur le tout, plusieurs bâtiments de servitude à la suite, cour et jardin».

L'effectif du personnel de maison évolue au fil des besoins des propriétaires. Devenu député en 1885, il réduit sa domesticité peut-être parce que résidant le plus clair de son temps à Paris a-t-il besoin de leurs services dans son appartement parisien. Les domestiques sont, ici, engagés souvent très jeunes, autour de 15 ans. La plupart ne le restent pas très longtemps, surtout s'ils trouvent l'âme sœur, alors, après avoir patiemment économisé leurs gages, ils s'installent à leur compte, souvent comme jardiniers ou lingères et couturières. Quelques-uns, au contraire, restent attachés à leurs maîtres, ainsi François Sacré et Louise Fillon de 1880 environ à 1900, le premier commence comme jardinier puis devient rapidement valet de chambre alors que la seconde est cuisinière. Ce personnel de maison occupe des emplois bien précis, ainsi compte-t-on, en 1881

un cocher, un jardinier, une ménagère, une cuisinière et une couturière apprentie de 15 ans, fille de la cuisinière ; en 1896, un cocher, un jardinier, un valet de chambre, deux servantes et une cuisinière ; en 1911, un cocher, deux jardiniers, un valet de chambre, une cuisinière, une femme de chambre et une femme de peine.

La bourgeoisie, la culture du patrimoine.

La gestion de son patrimoine est une priorité pour le bourgeois. Ce propriétaire met un point d'honneur à augmenter ses biens fonciers. Un document de 1858, une donation-partage établie par ses grands-parents, liste les rentes et immeubles détenus par Gaston et son oncle : 281 ha consistant en métairies et borderies, en prés, en terres et en bois. Les biens sont évalués à 240 000 francs et les revenus annuels à 2 000 francs. Pour sa part, Gaston reçoit 149 ha, quatre métairies sises à Saint-Pompain, Saint-Hilaire, Ardin et Fenioux, les revenus afférents et une rente de 91 francs, 28 dal de froment, 28 dal de baillarge, 2 canards et 2 poulets. Auxquels ils convient d'ajouter la maison du bourg, citée plus haut, la borderie des Cyprès et les maisons des cinq autres métairies dont celle du prieuré de Denant (61 ha). En 1870, Gaston fait procéder à une vente aux enchères de biens reçus en héritage de ses grands-parents, à savoir 202 ares sur la commune de Bouillé-Courdault, 118 sur celle d'Oulmes et 157 sur celle de Nieul. Cette vente lui rapporte près de 16 000 francs. En 1897, il vend à nouveau des terres (1 ha 39) issues du prieuré de Denant, lui provenant de la succession de son oncle, pour la valeur de 2 700 francs. En 1879, il acquiert un ensemble, contigu à son domicile, comprenant deux bois d'agrément, un verger, une serre et un jardin. Cet ensemble avait, autrefois, appartenu à son grand-oncle Ambroise-Frédéric qui l'avait vendu à la famille Goujon.

La bourgeoisie, un engagement politique.

Si la participation à la vie publique est, au XIXème, encore, pour longtemps, réservée aux hommes que l'octroi du suffrage universel rend pleinement citoyens, s'il est aussi une tradition familiale où l'on se transmet de père en fils la participation au Conseil, ainsi les Sabouraud siègent-ils au Conseil municipal depuis la création de la commune en 1789, l'un d'eux Olivier fut même maire de Nieul de 1852 à 1870 et de 1871 à 1878. Il n'en reste pas moins vrai que cette activité nécessite, certes des compétences, mais aussi du temps libre et des moyens financiers, à une époque où les élus ne sont pas indemnisés, dès lors seuls les bourgeois peuvent prétendre à cet exercice. Gaston fut un candidat malheureux aux élections législatives de 1877 mais sa fonction de conseiller municipal à La Châtaigneraie l'avait, en quelque sorte, initié aux arcanes de la gestion municipale.

Devenu Nieulais, Gaston se présente donc aux élections municipales en 1884 et y obtient 191 voix (286 votants) ; candidat au poste de maire, il échoue de peu au 3ème tour (6 voix contre 5), face à Pierre Debouté. Le maire conservateur sortant Aimé Sanson de Pongerville, qui entame son 5ème mandat au Conseil, n'est réélu qu'au second tour et doit céder son fauteuil au premier maire républicain, la France est en effet maintenant vraiment républicaine. Dès lors, minoritaire au Conseil, Gaston est le plus souvent absent, ainsi n'assiste-t-il qu'à 13 séances sur 38 entre 1884 et 1888, 11 sur 74 entre 1888 et 1896 et 2 sur 17 entre 1897 et 1899, soit 26 sur 127 (20 %). Sa seule intervention notable, en février 1885, concerne le projet de «la construction d'une maison d'école de filles». Il y est opposé arguant que l'actuelle école est suffisante pour

accueillir 40 élèves dont une partie la quitte au printemps pour travailler aux champs. En outre, elle grèverait le budget et obligerait à recourir à l'impôt. Le maire institue une commission chargée de «se livrer à une étude sérieuse avant de prendre une décision». Le 10 janvier suivant, Gaston s'abstient lors du vote et en décembre, il réitère son abstention sur le recours à l'emprunt pour financer cette école.

La bourgeoisie, un héritage conséquent.

Gaston Sabouraud dont «la santé était quelque peu ébranlée depuis plusieurs années» (La Vendée, 17.12.1899) meurt à son domicile le vendredi 15 décembre 1899. Ses obsèques sont célébrées le mardi suivant, ainsi que le retrace le journal La Vendée : «Malgré la rigueur de la température et l'état déplorable des routes, l'église de Nieul, si vaste pourtant, pouvait à peine contenir la foule des amis du regretté défunt venus de tous les points de la Vendée et des départements limitrophes ; la population de Nieul tout entière suivait le cercueil de celui qui fut toujours pour elle un bienfaiteur dévoué. Les enfants de l'école libre, dirigée par les sœurs ouvraient la marche. La compagnie des sapeurs-pompier formait la haie.» Il est inhumé dans le cimetière communal (photo à droite).

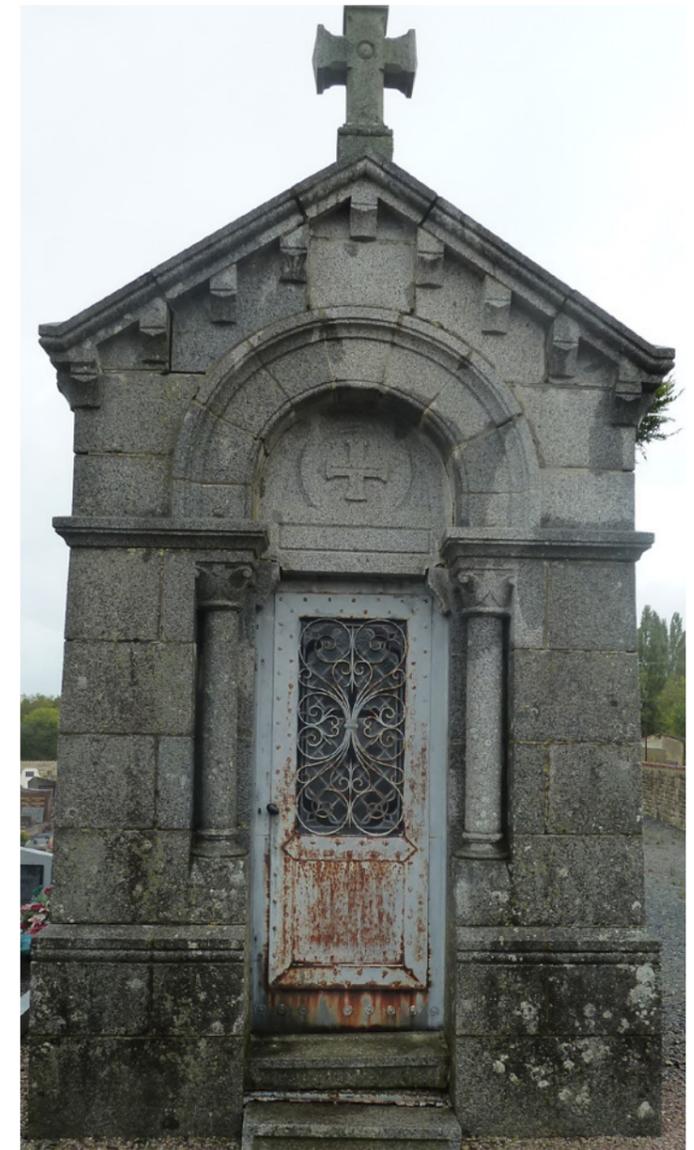
La presse salue un homme de conviction, généreux, dévoué et «ses adversaires politiques, dont nous étions, n'hésitent pas à reconnaître sa courtoisie et sa parfaite loyauté». (L'avenir et l'Indicateur, 20 décembre 1899).

Dans son testament précocement rédigé en 1892, pressentant peut-être que la maladie pourrait l'emporter, Gaston demande que soient vendues ses fermes du Cyprès, «exploitée actuellement par Valentin Moinard», et de la Chipaudière de Fenioux. Il lègue une somme de 1 000 francs à sa filleule, fille de Valentin Moinard, une somme de 100 francs à chacun de ses domestiques par année ou portion d'année passées à son service, le quart de leur fermage d'un an, à tous ses fermiers, une somme de 1000 francs aux pauvres de La Châtaigneraie et autant à ceux de Nieul.

Sa veuve décède le 20 août 1912 des suites d'un accident hippomobile. Elle revenait d'Oulmes quand, selon le journal La Vendée, «près de la gare de Nieuil-Oulmes, son attelage ayant croisé une voiture chargée de barriques, a pris peur et s'est emballé. Le cocher, croyant pouvoir maîtriser le cheval, a suivi la rue qui devait le ramener sur la route de Fontenay, à Niort, mais au tournant des Prés, la rêne coupa et il fut par le choc jeté à terre. Mme Sabouraud se voyant seule dans une voiture dont le cheval était emballé, voulut sauter. Elle le fit si malheureusement qu'elle tomba sans connaissance sur la chaussée, le sang lui sortant de la bouche».

Dans son testament, elle lègue tous les biens immeubles qui lui provenaient de la succession de son mari et de sa belle-mère, tous les objets mobiliers de sa maison de Nieul et de son appartement de Paris, «tous les droits dans les bâtiments, cours et jardins de l'école libre de Nieul, tous ses droits sur le presbytère de Nieul, les anciens cloîtres avec toutes les dépendances, tels qu'ils ont été acquis par M. Sabouraud» (1899), la métairie du prieuré de Denant, une somme d'argent pour ses domestiques et ses fermiers. Elle fait don de sa bibliothèque à l'évêque de Luçon et de tous les tableaux se trouvant tant dans sa maison nieulaise que dans son appartement parisien au musée de La Roche-sur-Yon. Signe que les domestiques sont considérés comme faisant partie de la famille, toutes distances respectées, elle donne à sa femme de chambre, Marie Veillat, toute sa garde-robe et le mobilier de la chambre qu'elle occupait à Nieul...

Ainsi se termine, à la veille de la Grande guerre, l'histoire d'une famille qui a tant donné à sa commune.





RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR



www.rives-autise.fr



@Rivesdautise



IntraMuros

